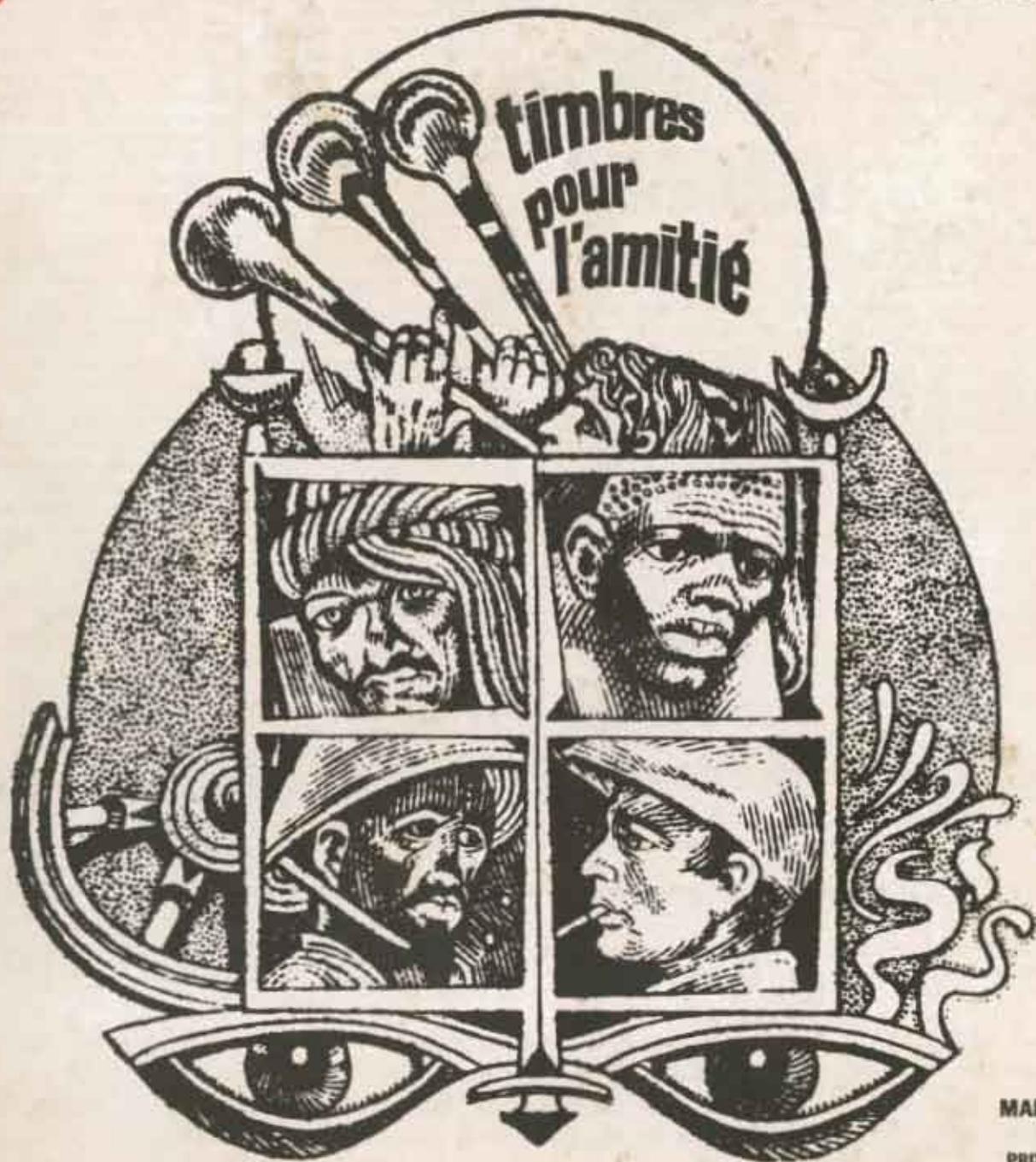


lettre à un lycéen
qui veut étudier le racisme

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)



MARS 1972
N° 311
PRIX : 2,50 F

**Une lettre
de « Lectures
pour tous »**

Dans les numéros 305 et 309 de « Droit & Liberté », vous reprochez en termes très vifs à « Lectures pour Tous » d'avoir publié (dans notre numéro 212) un article intitulé : « J'ai épousé un noir », par Marcelle Perrot. Vous nous prêtez des intentions racistes, en mettant en doute d'ailleurs l'authenticité du témoignage donné par nous. Vous affirmez aussi qu'en reproduisant dans des numéros ultérieurs des lettres de lecteurs commentant cet article, nous donnions « une suite à cette néfaste entreprise ». Permettez-nous de constater que cette façon de présenter les faits est d'une partialité flagrante. Sachez d'abord que nous avons maintes fois dénoncé le racisme dans ses différentes manifestations et là-dessus nous considérons que nous sommes vraiment au-dessus de tout soupçon (...). Nous avons informé nos lecteurs qu'après nous être entretenus avec l'auteur de ce témoignage (ce qui était une précaution élémentaire) nous avons été convaincus de sa sincérité, et pour éviter toute équivoque, nous ajoutons :

« Est-ce dire que ce cri du cœur spontané est le reflet d'une situation générale ? Certainement pas : à chacun sa vérité. Et comment la vérité en l'occurrence ne serait-elle pas marquée du sceau de la passion, comment ne serait-elle pas subjective, voire provocante ? »

Nous signalons enfin que nous serions heureux de publier d'autres sons de cloche ; nous invitons en particulier nos lectrices « dont le mariage avec un noir a été un succès » à opposer leur expérience à celle de Marcelle Perrot (...)

Il est exact que nous avons publié des lettres approuvant le point de vue de Mme Perrot, mais nous en avons publié d'autres, combattant ce point de vue, et vous semblez vraiment les tenir pour négligeables (...)

« Que Marcelle Perrot vienne d'Abidjan (écrit Mme K., d'Abidjan, dans notre n° 215) ; elle constatera combien les couples mixtes sont nombreux ici et comment les femmes d'Européens se sont bien acclimatées au pays et aux

DANS NOTRE



COURRIER

gens... Je suis mariée à un Ivoirien depuis huit ans... Nous avons deux enfants... Je n'ai pas rencontré comme Mme Perrot un milieu hostile à mon égard. J'ai trouvé des amies qui ont les mêmes goûts et les mêmes idées que moi... Mon époux n'est ni complexe, ni infidèle. Il sait reconnaître ce qui est bien de ce qui l'est moins chez toutes les ethnies, la sienne comprise... »

C'est aussi le cas de Mme Anca Bertrand, de Fort-de-France (Martinique) dont la longue lettre a été publiée dans notre n° 216, sans contrepartie, veuillez le remarquer (...)

Dans sa réponse (parue dans le n° 217) aux différents correspondants qui nous ont écrit au sujet de son article, Mme Perrot insiste sur le fait que son témoignage n'était pas comme certains l'ont prétendu, un cri de haine, et l'on ne peut en toute bonne foi douter de cette affirmation, d'autant plus qu'elle accepte la responsabi-

lité partielle de son échec matrimonial. Reconnaissez aussi qu'il y a quelque chose d'illogique à reprocher à une femme de ne pas aimer un certain type d'homme alors qu'elle en a épousé un parce qu'il lui plaisait précisément !

Paul WINKLER

Directeur-rédacteur en chef de « Lectures pour Tous ».

N.D.L.R. — Nous prenons acte très volontiers de cette mise au point. Nous regrettons cependant que le point de vue de Mme Perrot ait été valorisé par rapport aux autres, dans la première présentation qui en a été faite ; et que certaines lettres de lecteurs racistes se donnant une apparence « scientifique » n'aient pas été réfutées. Ajoutons que nous n'avons pas été seuls à nous émouvoir de ces publications.

Le racisme... endormi

Etant Espagnole, je suis souvent en butte au mépris et aux sarcasmes de certains personnages à l'esprit, me semble-t-il, très borné. Je suis donc passionnée par la question du racisme, car elle me touche de près... Et pourtant, d'autres hommes, les Algériens, les noirs, sont plus à plaindre que moi, car au milieu d'une foule, je passe tout de même inaperçue. J'ai une amie noire. Sa mère est infirmière. Un malade a refusé que cette personne lui fasse des piqûres et il l'a insultée. Un docteur est intervenu. On a changé cette infirmière de service, on l'a affectée au service des opérations chirurgicales et elle a dit : « Maintenant, mes malades ne peuvent pas réagir en me voyant : ils sont endormis ! »

Je me soucie de savoir pourquoi il existe une telle séparation, car dans mon cœur tous les hommes sont égaux.

**A.F., lycéenne,
14-Caen.**

Nazisme et guerre

Je viens de recevoir votre journal de février, qui est très révélateur des maux qu'engendre le racisme, preuve — à mon avis — de l'empreinte profonde laissée dans les pays capitalistes européens par le nazisme, qui n'a jamais été vraiment déraciné, mais plutôt (tacitement) toléré (admission de l'Allemagne d'Adenauer à l'aide Marshall et à l'O.T.A.N., sans conditions).

Je suis entièrement de votre côté dans le combat que vous menez si vaillamment, mais je suis absolument opposée à la tendance à identifier nazisme et guerre (p. 42 : « Je ne l'imagine pas »). A mon avis, c'est donner une sorte d'excuse aux excès racistes qui ont sévi aussi bien sans guerre, et qui ont racine en réalité dans la société, dans le système d'exploitation de l'homme par l'homme (de l'homme « inférieur » par l'homme « supérieur »).

Votre article cite cette phrase d'un lycéen : « Les... photographies et les textes... m'ont montré à quoi pouvait mener la guerre : c'est atroce ». Et — surtout : « Je pense aussi que les guerres seront bientôt définitivement finies ». Comment ? Tant que les guerres donnent le profit le plus élevé — perdues ou gagnées — aux monopoles d'armement et d'équipement militaire et que l'industrie chimique et la science biologique y contribuent de leur mieux ?

L'article que j'incrimine me semble montrer qu'on trompe la jeunesse, qu'on lui jette de la poudre aux yeux en lui faisant croire que n'importe quelle paix puisse abolir les tares humaines engendrées par des conditions de vie sociales, qu'il faut changer. Non ?

(Je suis entièrement d'accord avec votre lecteur I. Glasberg. Bravo !)

Line DEDICHEN
Abonnée norvégienne.

dans ce numéro

POUPÉES DE HAINE

Inconscience ? Volonté délibérée de nuire ?... Les magasins « Carrefour » vendaient de petits personnages caricaturaux avec l'étiquette : « Le juif : 23,50 F ». Sont-ils les seuls à faire ce triste commerce ? (p. 4).

L'ENFER DE PENARROYA

A Lyon et Saint-Denis, les travailleurs immigrés accusent : dans cette entreprise de première grandeur, ils ont fait grève contre leurs intolérables conditions de travail (p. 5).

RENDEZ-VOUS

POUR LA PAIX

Venus du monde entier, 1 200 délégués, réunis à Versailles, ont fait appel à l'opinion pour mettre fin à la guerre d'Indochine (p. 8-9).

AU-DELA DE BARBIE

...C'est le scandale de la dénazification avortée qui est mis en lumière (p. 10).

* LE DOSSIER DU MOIS

LETTRE A UN LYCÉEN QUI VEUT ÉTUDIER LE RACISME

Le Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux répond à un abondant courrier (p. 13-20).

UN BEST-SELLER

« Le racisme dans le monde », de Pierre Paraf, dont la 4^e édition, entièrement remaniée, vient de sortir, atteint 40 000 exemplaires (p. 21).

TIMBRES POUR L'AMITIÉ

Du « penny noir » de 1840 aux émissions soutenant les campagnes de l'O.N.U. — le langage des timbres à travers le monde.

L'ART ESQUIMAU

Une exposition, à Paris, nous initie à la sculpture « inuit », de la préhistoire à nos jours (p. 24-25).

COUVERTURE : Maquette de Paul Curt.

droit & liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 - C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
 - Abonnement de soutien : 50 F
- Amilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 25 F. Autres pays : 35 F.*
Changement d'adresse : 1 F.

Directeur de publication : **Albert Lévy**
Imprimerie La Haye

Timbres pour l'amitié

C'est le titre de l'exposition philatélique organisée par le M.R.A.P. au siège de l'U.N.E.S.C.O. du 21 au 31 mars. Plus de 50 pays ont offert des timbres sur les thèmes de la lutte contre le racisme, de la coopération internationale, de l'amitié entre les peuples et de la paix. (Voir page 23.)

éditorial

21 mars

C'EST l'anniversaire d'un des crimes les plus barbares de l'histoire qu'a choisi l'O.N.U. pour date annuelle de la **Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale**. Le 21 mars 1960, la population noire d'Afrique du Sud manifestait pacifiquement contre le système humiliant des « laisser-passer », destiné à exercer sur elle un contrôle permanent. A Sharpeville, le bilan de l'intervention policière s'éleva à 69 morts par balles et des centaines de blessés, hommes, femmes et enfants.

Ainsi, chaque année, la Journée internationale, consacrée à la lutte contre tous les racismes, quels qu'en soient les auteurs et les victimes, est fondamentalement une commémoration du massacre de Sharpeville, la mobilisation de l'opinion mondiale contre l'oppression féroce et tatillonne que le régime d'apartheid fait peser en Afrique du Sud sur tous les « non-blancs ». Plus que jamais, en 1972, une telle mobilisation s'impose.

ON ne peut condamner l'apartheid sans mettre également en cause les pays, les groupes économiques et les hommes politiques qui contribuent à sa perpétuation.

Nous dénonçons toute aide, d'où qu'elle vienne, aux dirigeants racistes de l'Afrique du Sud, comme à ceux de la Rhodésie et à ceux du Portugal, qui maintiennent par la guerre une domination coloniale inhumaine en Angola, Mozambique et Guinée-Bissao. Cependant, directement concernés, c'est le soutien actif que leur apporte notre propre pays qui suscite notre plus vive réprobation et nécessite de notre part l'action la plus vigoureuse.

En une dizaine d'années, la France est devenue progressivement le partenaire privilégié de l'Afrique du Sud. Les armes qu'elle fournit (avions, hélicoptères, blindés, sous-marins), assurent à Pretoria une toute-puissance militaire dangereuse pour la paix en Afrique, en même temps que les moyens de réprimer toute velléité de révolte.

Au plan économique, le soutien se traduit à la fois par d'importants échanges commerciaux et par des investissements massifs d'entreprises et de banques françaises qui tirent par là-même d'énormes profits de l'apartheid.

Tout cela ne va pas sans de multiples affirmations d'amitié, se concrétisant par exemple dans les échanges sportifs, bien que l'Afrique du Sud viole en permanence les règles les plus élémentaires du sport. Le soutien politique et moral ainsi offert n'est pas négligeable, à l'heure où le boycott exercé par de nombreux pays et les condamnations répétées de l'O.N.U. suscitent une crise de conscience de plus en plus visible dans la population blanche elle-même.

UN Etat qui soutient le racisme à l'extérieur peut-il, à l'intérieur, le combattre efficacement ? « Ces derniers mois, la presse a signalé en France de nombreux incidents racistes, allant du refus de servir, de loger ou d'embaucher jusqu'à la ratonnade et au meurtre. Les préjugés raciaux, qu'ils se dirigent contre les juifs, les noirs, les Arabes, les Gitans ou l'ensemble des étrangers, suscitent, dans la vie quotidienne, le mépris, l'hostilité, les heurts, les brimades. Une ségrégation de fait s'instaure dans l'habitat, plaçant certains groupes en marge de la société française. La loi elle-même entretient l'inégalité au détriment des travailleurs immigrés en ce qui concerne les droits sociaux et syndicaux, les libertés individuelles. »

Ce constat est fait par de nombreuses personnalités françaises de tous les horizons, dont le M.R.A.P. publie l'appel ce 21 mars (1).

Pour redresser la situation, ces personnalités préconisent une série de mesures urgentes : adoption des propositions de lois antiracistes élaborées par le M.R.A.P., mise hors d'état de nuire des groupes et des publications qui excitent à la haine, campagne nationale d'information et d'éducation contre les préjugés raciaux.

« S'opposer activement au racisme, concluent-elles, c'est l'affaire de chaque homme conscient de ses responsabilités. » Nous ferons en sorte, pendant et après la Journée internationale, que cet appel soit entendu.

Albert LÉVY.

(1) Nous reproduisons en entier ce texte et la liste des signataires dans notre prochain numéro.

Photo Pierre Breton



Poupées de haine

POUPEES de cire ? Poupées de son ? Peu importe. Il ne s'agit pas de chansons, mais d'une cruelle réalité. Exposées dans les magasins « Carrefour », ces figurines caricaturales représentaient un « diable », un « singe », une « sorcière »... Et une autre dans la même série portait l'étiquette : « JUIF, 23,50 F ». Ce « juif », au nez crochu, aux griffes d'or, sortait tout droit de la mythologie sinistre du nazisme.

La protestation d'une cliente, au « Carrefour » de Quétigny, dans la banlieue de Dijon, n'a guère ému le directeur de l'établissement. Il a bien voulu accepter de retirer... l'étiquette. Les affaires sont les affaires : six des « poupées » nazies avaient déjà trouvé acquéreurs ! Pourquoi donc renoncer à une diffusion si fructueuse ?

Il a fallu que ce scandale soit rendu public, qu'un constat d'huissier soit établi, pour qu'enfin la direction générale des magasins « Carrefour » fasse disparaître de ses rayons cette odieuse marchandise, non seulement à Quétigny, mais aussi à Lyon, Marseille et dans la région parisienne.

Nous ne pensons pas que cela suffise.

Il conviendrait tout d'abord de déterminer les coupables. Peut-on parler d'inconscience, de plaisanterie de mauvais goût ?... Il ne fait pas de doute qu'il y a eu, au moins à certains niveaux, dans les services d'achat et de vente de cette importante chaîne de magasins, la volonté d'exciter à l'antisémitisme. Des sanctions doivent être prises contre les provocateurs qui gardent la nostalgie des massacres hitlériens ; et la firme elle-même ne saurait échapper à sa responsabilité ; de même que le fournisseur (la Société Patrick de Villeurbanne) et le fabricant ouest-allemand de ce « produit » très particulier.

Et que deviendront les « poupées » retirées de la circulation ? Seront-elles conservées en stock, pour être remises en vente ultérieurement ? Seront-elles détruites ? Ou encore rendues au fournisseur ou au fabricant, pour être diffusées dans d'autres pays ?

On aimerait savoir également si leur vente continue ailleurs qu'en France, notamment en République fédérale allemande.

Le M.R.A.P. qui a adressé une vive protestation à la direction des magasins « Carrefour », intervient auprès des pouvoirs publics pour que toutes mesures soient prises en vue de mettre fin à cette entreprise de propagation commerciale de la haine raciste.

Echec à « Ordre Nouveau »

LE groupe raciste « Ordre nouveau » a subi un cuisant échec à Amiens. La municipalité de gauche ayant refusé de mettre une salle à sa disposition pour une réunion publique, il avait invité ses membres à manifester à la mairie. Mais ce fut alors la mobilisation des forces antifascistes : à l'appel du Parti communiste, du Parti socialiste, du P.S.U., de la C.G.T., de la C.F.D.T., des Jeunesses socialistes et communistes, une foule de 1 500 personnes se rassembla, tandis que siégeait le Conseil municipal, pour lui exprimer l'appui de la population. Entre-temps, « Ordre nouveau » avait fait savoir qu'il renonçait à sa propre manifestation, ne voulant pas, disait-il, se prêter à « un dialogue de sourds ».

Alors que la Fédération U.D.R. de la Somme réclamait la « liberté d'expression » pour « Ordre nouveau », soutenue par M. Gilbert Grandval, président de l'Union travailliste, M. Jacques Debû-Bridel, secrétaire général de cette même organisation, adressait au maire d'Amiens, M. René Lamps, un télégramme de félicitations.

A Nice, diverses organisations, dont le M.R.A.P., se sont élevées contre la décision prise par la municipalité d'accorder une salle à « Ordre nouveau ».

Ce groupe fait preuve actuellement d'une agressivité renouvelée. Spéculant sur un climat de désordre et de crainte — qu'il contribue à créer — il appelle à la répression et à l'autoritarisme. Ses commandos armés de barres de fer ont blessé un professeur au lycée Montaigne à Paris. Dans plusieurs villes de la banlieue parisienne (Goussainville, Rosny-sous-Bois, etc.) des inscriptions antisémites signées de la « croix celtique » ont été barbouillées sur les murs.

Deux « commissaires »

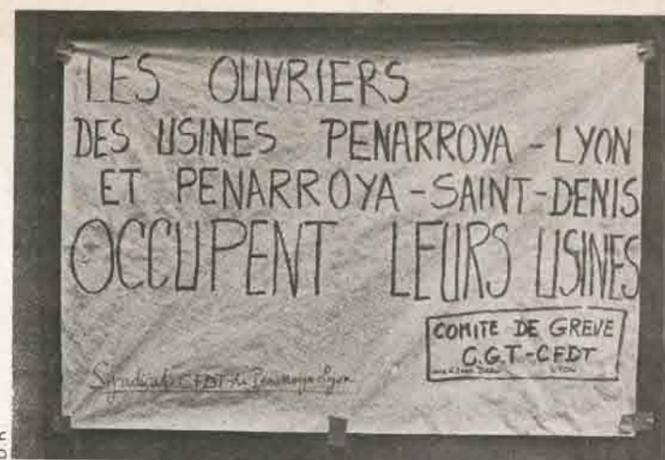
POUR honorer Xavier Vallat, le pourvoyeur des camps de la mort, deux parlementaires en exercice, M. M. Ribeyre, sénateur, et M. Torre, député, avaient assisté à ses obsèques, au début de janvier. Le 12 février, une messe était célébrée en l'église Notre-Dame des Victoires, pour le repos de son âme. En fait, il ne s'agissait pas d'une cérémonie religieuse, mais d'une manifestation destinée à exalter l'antisémitisme et le régime de Vichy.

L'association des « Amis de Xavier Vallat », qui vient de se constituer, avait multiplié les appels pour qu'il en soit ainsi. Dans l'assistance, on reconnaissait les représentants de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain et nombre d'anciens fidèles de celui-ci : l'amiral Paul Auphan, les anciens ministres Eugène Frot et Georges Rivollet, l'ambassadeur de France Henry Haye, le commandant Feuillade, le conseiller d'Etat André Lava-

gne, Clamamus et Marcel Marschall qui furent, le fascisme aidant, maires de Bobigny et de Saint-Denis ; à leurs côtés, François Bri-gneau, de Minute, Maurice Gaît, de Rivarol, Pierre Pujol, d'Aspects de la France, Maurice Bardèche, de Défense de l'Occident, Henry Coston, de Lectures françaises : toute la presse qui poursuit aujourd'hui la besogne de l'ex-« commissaire aux questions juives ».

Dans une homélie qui débordait largement le cadre liturgique, le chanoine Popot retraça la vie de celui qui organisa la persécution des juifs en France, avant de devenir le conseiller de Pétain, puis le propagandiste quotidien de la collaboration, en remplacement de Philippe Henriot, exécuté par la Résistance. La vie du défunt, affirma l'officiant, fut « toute consacrée au service de son pays, sans haine comme sans crainte »... Xavier Vallat, selon lui, ne fit que combattre « pour la défense de sa foi, des libertés et de la

L'enfer de Penarroya



LE groupe Penarroya - Le Nickel - Mokta est le deuxième groupe français pour les métaux non ferreux.

Le capital du groupe est d'origine française, et si le groupe possède des usines et des mines en France, et à l'étranger en Afrique du Nord et en Nouvelle-Calédonie notamment, il vend ses produits sur le marché français. Le groupe qui a connu un très « beau développement » ces dernières années est une des entreprises françaises les plus rentables et les plus saines (1).

Il y a trois usines en France : Saint-Denis (Paris), Gerland (Lyon) et Escaudœuvres (près de Cambrai). 85 % à 90 % des travailleurs à Saint-Denis ou à Lyon sont étrangers, taux considérable si l'on considère que le personnel de maîtrise et les cadres sont français. Ce taux cependant étonne moins quand on apprend quelles sont les conditions de travail et de vie de ces travailleurs.

A Saint-Denis (dès 1970) comme à

(1) Le groupe Penarroya, présidé par le baron Guy de Rothschild, emploie 4 000 personnes en France et 12 000 dans 28 autres pays. Il est le premier producteur de plomb du monde.

Gerland (en 1971) les travailleurs se sont organisés.

Ils ont ensuite imposé l'élection de leurs délégués (un Marocain, un Algérien, un Sénégalais et un Français) et une grève leur a permis d'obtenir des améliorations importantes.

Les travailleurs de Saint-Denis étaient syndiqués à la C.G.T., ceux de Gerland qui se sont organisés en juin 1971 sont syndiqués à la C.F.D.T. Ils ont choisi 6 délégués (4 Algériens, 1 Marocain, 1 Tunisien). Tous les ouvriers qui ont voté, 84 sur 105 inscrits, ont voté pour ces délégués.

Ils résumaient ainsi leurs revendications : « Nous réclamons le droit de vivre ».

L'usine de Lyon-Gerland travaille avec des matériaux de récupération : trois ateliers aluminium, bronze et plomb.

Les salaires sont de 9 à 1 100 F par mois, y compris les primes pour 45 heures hebdomadaires ; les primes « à la tête du client », les feuilles de paye sibyllines, les heures supplémentaires comptées à 25 % ; les qualifications ?

Un ouvrier qualifié peut être classé O.S., un manoeuvre qui vient d'être embauché

s'occupe des fours sans aucune formation.

Le travail est pénible, le chargement se fait souvent à la main, on économise sur les machines, les locaux sont exigus, les temps de repos chichement mesurés. Les chefs qui se tiennent à bonne distance des fours veillent à ce qu'on ne perde pas un temps précieux pour aller boire. On fait des économies sordides sur les masques, les visières, les gants, les brodequins qui assurent la sécurité des ouvriers exposés aux explosions, aux flammes, à la chaleur du four, aux fumées et aux vapeurs toxiques. Dans ces conditions, les brûlures graves, les accidents ne se comptent plus.

La manipulation du plomb en particulier expose les travailleurs immigrés au saturnisme : cette maladie très grave entraîne des lésions du cerveau, atteint le système nerveux, provoque des lésions des reins, une diminution des globules rouges dans le sang ; les vapeurs toxiques rongent les poumons.

A Gerland, il n'y avait ni infirmerie, ni organisation des premiers secours. Les résultats des examens médicaux n'étaient pas communiqués aux intéressés. →

et un maréchal

sécurité de son pays », puis il « supporta avec courage les épreuves iniques que lui valut sa fidélité au Maréchal ».

Ces propos cyniques, tenus sous le couvert de l'Eglise, ne peuvent qu'indigner tous ceux, chrétiens ou non, qui se souviennent des crimes commis sous l'occupation nazie. Mais l'attitude des pouvoirs publics qui ne réagissent pas, qui laissent même entendre que les cendres de Pétain pourraient être transférées à Douaumont, comme le demandent ses partisans, les réactions de la police intervenant brutalement contre des jeunes qui dénonçaient la fausse cérémonie religieuse du 12 février, tout cela est apparu sans doute comme un encouragement au successeur de Vallat au poste de « Commissaire aux questions juives », Antoine Darquier de Pellepoix.

Ce personnage, condamné à mort par contumace en 1947, vit

en Espagne où il s'est réfugié dès le lendemain de la Libération. Il a estimé le moment opportun de demander à revenir en France : non pour comparaître en justice, bien sûr, mais avec la possibilité de repartir librement. Il serait pourtant intéressant de rappeler aujourd'hui, au cours d'un procès, ce que furent les mesures anti-juives de Vichy, d'autant plus que Darquier de Pellepoix affirme qu'il « persiste dans ses convictions ». « Sans aucune haine », lui non plus !

On peut s'étonner que certaines organisations, au lieu de demander l'extradition du second « Commissaire aux questions juives » et son jugement, même tardif, se soient simplement prononcées contre sa venue en France.

Décidément, le temps qui passe profite aux criminels, qu'ils se nomment Klaus Barbie ou Darquier de Pellepoix.

→ Secret professionnel ? Mais la direction pouvait alors changer l'ouvrier d'atelier, provoquer son départ par toutes sortes de tracasseries, convaincre une main-d'œuvre qu'on veut « créduler » que... le sable du désert natal lui a rongé les poumons.

Une hygiène minutieuse est nécessaire. Avec deux douches pour 30 travailleurs immigrés (mais trois douches pour 10 Européens) on est bien loin du minimum légal réglementaire : une douche pour 8 ouvriers. Certaines de ces douches ne sont pas entretenues, certaines ne fonctionnent qu'à l'eau froide. Les ouvriers qui mangent sans pouvoir se laver les mains avalent le plomb.

Ce plomb qu'ils respirent à longueur de journées sous forme de vapeur et de fumée, qu'ils avalent pendant leur casse-croûte, certains continuent à le respirer dans les baraquements situés dans l'enceinte de l'usine où on les héberge.

Les ouvriers sont exposés au bruit des camions qui arrivent jour et nuit à l'usine, les travailleurs des équipes de nuit et de jour sont mélangés dans les chambrées.

La grève de Gerland a été déclenchée après la mort de l'ouvrier Mohamed Salem, écrasé par un couvercle du four ; la chaîne vétuste qui retenait celui-ci s'est rompue. On a remplacé la chaîne, mais ce jour-là les ouvriers ont alerté l'inspection du travail.

La carrière de Mohamed Salem de 1959 à 1971 était jalonnée d'arrêts de travail à la suite de brûlures et d'accidents.

Les revendications des ouvriers portent sur les augmentations de salaire, les escroqueries sur les feuilles de paye, les attributions de prime anarchiques, les « qualifications à la tête du client », les questions de santé et d'hygiène car, soulignent-ils, « notre santé n'est pas à vendre ». Ils demandent aussi que cesse « la comédie des visites truquées de l'inspecteur du travail ».

Salaires dérisoires, accidents multiples, baraquements surpeuplés, travaux dangereux : on trouve tout cela à Penarroya. Et ailleurs. Le tableau est cependant particulièrement sombre à Gerland mais l'important, c'est que ces travailleurs aient pu, soutenus par les Français, notamment dans les syndicats, lutter contre cette exploitation. C'est à cette solidarité que faisait appel l'un des documents publiés sous le titre : « Penarroya, ni esclaves, ni bêtes, ni machines, tous des hommes. ».

Marie COUTON

Les étrangers coupables du chômage ?

DANS son numéro du 12 janvier, *Carrefour* énumère ce qu'il considère comme « les cinq causes du chômage, du marasme, des faillites ». Avec « la superfiscalité », « les charges (dites) sociales », « la faible durée du travail et l'allongement des congés payés », figurent dans cette liste : « l'immigration étrangère », et « le refus des Français d'assurer certains travaux considérés comme dégradants ».

Cette énumération a le mérite de la clarté : elle confirme que dans certains milieux, on souhaite résoudre les difficultés économiques actuelles à la fois en portant atteinte aux droits acquis ou réclamés par les travailleurs (sécurité sociale, réduction des horaires de travail, congés payés), et en tentant de dresser les Français contre les immigrés.

Sur ce dernier point, il est regrettable que des mesures annoncées en haut lieu et l'insistance sur les travailleurs immigrés chaque fois qu'il est question de chômage, constituent une sorte de confirmation et d'encouragement. Ainsi, *France-Soir* (5 février), annonçant un projet du ministre du Travail, titre en gros caractères : « Chaque emploi vacant proposé en priorité à un chômeur français ». Par de telles formules, on accrédite l'idée que si le chômage augmente en France, « c'est la faute des étrangers », et qu'il suffirait d'exclure ceux-ci de certains emplois ou de leur faire repasser la frontière, pour donner du travail à tous les Français.

Est-il besoin de répéter que c'est là poser faussement le problème ?

Il est certain que l'immigration devrait être strictement limitée aux besoins pour empêcher la pression que les employeurs cherchent à exercer, grâce à elle, sur les salaires d'une partie des travailleurs français en maintenant un « volant » de travailleurs immigrés sans emploi. Il est indispensable aussi que l'on empêche l'importation « sauvage » de cette main-d'œuvre à bon marché, qui s'effectue sans que soient prises les mesures nécessaires d'accueil et de logement.

Mais la croissance de l'immigration depuis des années est sans commune mesure avec celle du chômage ; leurs courbes ne sont pas juxtaposables ; on ne peut expliquer celle-ci par celle-là. D'ailleurs, dans d'autres pays où le chômage prend de grandes proportions,

comme les Etats-Unis, il n'y a pas d'immigration.

Si l'afflux d'étrangers était la cause du chômage en France, il suffirait, pour y mettre fin, de réduire le nombre des entrées. Or, des limites annuelles ont été fixées pour les Algériens (25 000 cette année au lieu de 35 000) et les Portugais (65 000), tandis que l'on refoulait des Africains — sans que le chômage diminue pour autant, bien au contraire. Il est vrai que le VI^e Plan prévoit qu'en cinq ans le nombre des travailleurs immigrés aura augmenté de 500 000. S'en prendre aux ouvriers que l'on a fait venir, qui se trouvent déjà en France, plutôt que de contrôler et organiser l'immigration, serait aberrant si le but des mesures et des attaques dirigées contre eux était véritablement de réduire le nombre des chômeurs.

Il convient de constater aussi que le

chômage n'existe guère dans les secteurs d'activité où travaillent les immigrés, qui sont en grande majorité des manœuvres et des O.S. Les Français, surtout les jeunes ayant terminé leurs études, qui représentent une partie importante des chômeurs, refusent ces travaux non parce qu'ils sont dégradants, mais parce qu'ils sont mal payés et ne correspondent pas à la qualification qu'ils ont acquise.

Recherchant le maximum de profit, le patronat puise autant qu'il peut dans ces réservoirs de main-d'œuvre à bon marché que sont les pays « sous-développés ». Cette main-d'œuvre est très recherchée dans tous les pays d'Europe occidentale ; son utilisation abondante va de pair avec le développement scientifique et technique. Mais c'est la crise économique inhérente aux données actuelles de notre société qui rétrécit le marché de l'emploi ; notamment pour les jeunes, pour les victimes de la concentration industrielle, commerciale et agricole, pour les cadres n'ayant pas la possibilité de se recycler.

En fait, comme l'ont souligné récemment la C.G.T. et la C.F.D.T. dans une déclaration commune, « qu'il s'agisse de l'emploi, du pouvoir d'achat, des conditions de travail et de vie, des retraites, des droits syndicaux, travailleurs immigrés et français sont concernés ensemble ».

Le nier, les diviser, les opposer les uns aux autres de quelque façon que ce soit, c'est gêner le règlement de leurs problèmes communs. L.M.

d.o.m.

Joby Fanon en Martinique



Photo Eile KAGAN.

SEUL pour le moment à avoir obtenu satisfaction, parmi les sept fonctionnaires des D.O.M. qui ont fait la grève de la faim en janvier dernier, Joby Fanon, ayant été nommé à la Martinique, a pris l'avion le 29 février. Quelques jours plus tôt, une réception amicale avait lieu au siège du M.R.A.P., où le Bureau national, dont il est membre, et de nombreux militants lui ont exprimé leur amitié, leur solidarité (photo ci-dessus). Si Joby Fanon se trouvait dans un cas particulier (n'ayant pas été expulsé, mais se heurtant à un refus arbitraire de mutation dans son pays d'origine), ses compagnons de jeûne restent frappés par l'ordonnance du 15 octobre 1960. Ils se sont vus retirer une partie de leur salaire de janvier, et ont été menacés de sanctions. L'un d'eux, Gervais Barret, a reçu une lettre confirmant l'opposition du ministre des D.O.M. à sa nomination à La Réunion, où il a pourtant été élu récemment conseiller municipal.

C'est dire que la lutte doit continuer pour que soient levées les lois d'exception en vigueur dans les « départements d'outre-mer », et pour que leurs populations puissent bénéficier d'une vie vraiment démocratique, leur permettant de déterminer librement leur sort.

Un bon jugement

N OUS avons déjà relaté la mésaventure de M. Alexandre Reid, un travailleur originaire de Guyane. Embauché à « L'Impeccable », entreprise d'entretien, celle-ci l'envoyait travailler, il y a quelques mois, dans les bureaux de « Tréfinmétaux ». Quand il se présenta sur les lieux, il n'avait pas fini la tâche qui lui avait été confiée, que le chef du personnel, une femme, lui demanda de repartir au siège de « L'Impeccable ». Elle lui remit un papier (certaine qu'étant donnée son origine, il ne pourrait pas le lire), où elle avait écrit, à l'intention de son employeur : « Voulez-vous, s'il vous plaît, le mettre sur un autre chantier. Pas de couleur à Tréfinmétaux ».

M. Reid garda le papier et décida de porter plainte contre cette discrimination raciale flagrante. L'affaire était jugée le 14 mars devant le conseil de Prud'hommes.

« Cette affaire se situe au lendemain de l'année 1971, qui a été dans le monde

entier, l'année de lutte contre le racisme », devait déclarer M^e Marcel Manville, défenseur de M. Reid. « Mais, ajouta-t-il, le racisme fleurit encore dans de nombreux pays, dont le nôtre ». Et il évoqua la situation des originaires des D.O.M. qui sont déclarés des « Français à part entière » et qui, arrivant en France, rencontrent trop souvent discriminations, brimades, injustices.

De la plaidoirie de M^e Charles Lederman, parlant aussi pour M. Reid, retenons cette affirmation qui traduit le climat dans lequel se déroulait le procès : « Il n'y a pas de différence de nature entre ces faits et ceux qui se sont déroulés il y a trente ans, et que l'on a voulu croire disparus. C'est même un danger qui resurgit à nouveau ».

Les juges ont donné raison au plaignant. Ils ont condamné Tréfinmétaux à 4 000 F de dommages-intérêts, et « L'Impeccable » à 1 000 F.

Discriminations à Nancy

Nous apprenons en dernière minute que Charles Tassin, international français de basket, d'origine guadeloupéenne, s'est vu refuser l'entrée dans un cabaret de Nancy.

Décidément, les pratiques discriminatoires sont bien implantées dans cette ville, où le comité local du M.R.A.P. a dû intervenir à plusieurs reprises, à propos d'établissements qui refusaient de servir les gens de couleur ou les immigrés.

GANTS - TÉTINES



Chez votre pharmacien

en fonction

MANUTENTION NAL-RES
(N.) - Nation. franc. Lib. de
sle. Se 11, rue de la République,
66, rue Baudricourt, Paris-12^e.

J.F. ET DAMES
sans spécialités, Régions
Malakoff et Montrouge
P.I., 17, rue de Lancry (10^e).

MANUTENTION NAL-RES
av. perm. P.L. Nation. franc.
Banlieue Sud - F.P.R.T.
4, av. Daumesnil, M^e Bastille

O.R.T.I. engage
MANUTENTIONNAIRES
Se présenter 14, rue Thérèse,
M^e Pyramides ou Opéra

Pour Clamart (Mairie d'Issy)

15
CONDITIONNEUSES
Nationalité européenne, extérie
N^e 10, rue de la République, Paris (18^e).

J.F. manutentionn. Comaille,
66, r. la Fontaine-à-Roi, XI^e.

CONDITIONNEUSES
B.T.I., 28, r. Pelettes-Ecuries,
Paris (X^e), M^e Château-d'Eau

CLAMART
10 CONDITIONNEUSES
I.B.I. - 2, avenue Jean-Jaurès,
Clamart - Tél. : 645-00-55

MITEC
MANUTENTION NAL-RES
Hme - Nationalité française

Se présenter :
66, r. de Provence, Paris (9^e),
étage, M^e Chautau-d'Antio.

avec C.A.P. de bureau
Nous offrons
intéressante
des possibilités
des cours de
Nombreux at

Se présenter
Recrutement
(étage 7) Pe
Métro : Opé

IMPTE SOC
rect
Po

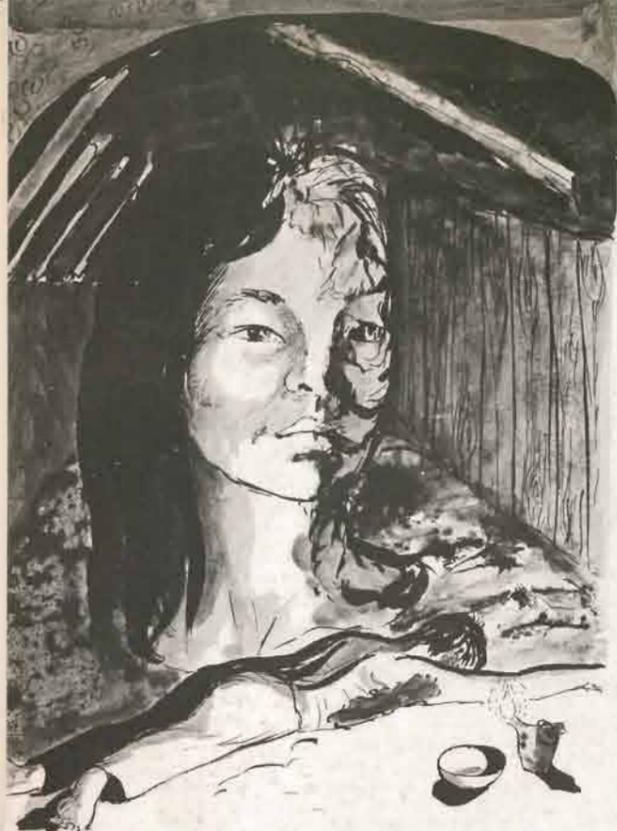
Une
sur machine

Des d

Des emp
(HO)

Des aj
(HO)

Les discriminations à l'embauche s'affichent ouvertement (ici « Le Parisien » du 21 fév.).



Avant et après... (Dessin de Lucky Thiphaine)

vietnam

Rendez-vous pour la paix

VERSAILLES, ville prestigieuse par excellence, a acquis les 11, 12 et 13 février de nouvelles lettres de noblesse. Dans son Palais des Congrès a eu lieu un événement considérable ; l'Assemblée mondiale de Paris pour la Paix et l'Indépendance des Peuples d'Indochine, à l'initiative de la Conférence de Stockholm, a réuni 1 200 délégués de 84 pays, représentatifs de centaines de millions de personnes solidaires des peuples indochinois combattant pour leur liberté.

Le succès de cette assemblée, jamais égalé, a été à la mesure de l'héroïque détermination des peuples du Vietnam, du Cambodge et du Laos, d'en finir avec la cruelle domination étrangère.

nomique et politique américaine en Asie. Le besoin croissant en matières premières, en main d'œuvre bon marché, et en débouchés commerciaux ont été la cause de l'intervention en Indochine. L'on pourrait s'étonner que les U.S.A. puissent un jour profiter d'une main-d'œuvre indochinoise alors qu'ils exterminent ces peuples. Pourtant un rapport américain récent précise que bien que l'agriculture — qui était auparavant la base essentielle de l'économie indochinoise — soit détruite, ce projet reste réalisable. En effet, la création de camps de réfugiés a rassemblé une masse de gens qui pourraient être employés à de très bas salaires. Ainsi — un exemple entre autres — la « Ford Motor Company » a déjà pris des mesures pour établir au Viêt-Nam une usine d'assemblage d'automobiles.

Mais les intérêts américains, par leur présence en Indochine, vont bien au-delà de celle-ci, et visent à garantir la pénétration de leurs grands trusts en Thaïlande, à Taiwan, en Inde, en Indonésie, au Japon, en Corée du Sud.

Sur le plan intérieur, c'est toute l'économie américaine qui est ainsi subordonnée au développement de l'industrie de guerre.

En dehors des ravages physiques et mentaux de la guerre sur les individus, des pertes humaines et des terribles bouleversements des paysages et des structures naturelles de l'Indochine, il faut parler des conséquences diverses de l'intervention américaine dans cette région.

A la situation économique désastreuse s'ajoutent des dommages sociaux et écologiques que l'on ne peut même pas mesurer. Rappelons simplement que les Etats-Unis ont dévasté par l'épandage des produits chimiques au moins 12 % du Viêt-Nam Sud. Cette situation contraste profondément avec celle de la République Démocratique du Viêt-Nam où malgré le sinistre quasi total de certaines régions, l'économie a pu enregistrer des résultats remarquables : rendement de la culture du riz 4 fois plus élevé qu'à l'époque coloniale, production élec-

LES enfants d'Indochine naissent sans qu'on entende leurs premiers cris couverts par l'éclatement incessant des bombes. 26 années de fracas, de terreur, 26 années d'un massacre gigantesque qui n'a fait que devenir plus mortel et plus hideux depuis l'avènement de l'administration Nixon. Pour « vietnamiser » cette guerre, il a fallu l'automatiser, la rendre furtive et totale. Cela se traduit par la mise en œuvre, d'un gigantesque complexe de destruction. 450 bombardiers américains décollant d'importantes bases aériennes situées en Thaïlande et au Sud-Vietnam, de trois porte-avions dans le golfe du Tonkin, déversent chaque jour sur l'Indochine, 2 000 tonnes de bombes, dont l'objet exclusif est de détruire et de tuer.

Tous les moyens scientifiques et technologiques modernes sont utilisés pour intensifier et parfaire l'extermination. L'armée de l'Air américaine vient de demander 550 000 dollars (3 millions de francs) pour étudier plus à fond, un système de détection électronique, déjà au point depuis 1969.

Cette guerre totale combine le biocide au génocide et vise jusqu'à détruire toute vie végétale et toutes les marques de l'esprit humain. Avec son programme dit de « pacification », l'armée américaine a tué, blessé ou déporté plus de trois millions de civils, imposé de façon illégale, sans aucun soutien populaire un régime répressif de traîtres corrompus s'enrichissant grâce à la prostitution et à la drogue.

De plus, cette guerre a des implications racistes multiples, puisque, non contents d'exterminer les populations indochinoises, dont l'existence moins qu'humaine ne compte pas à leurs yeux, les dirigeants américains envoient au Viêt-Nam un pourcentage de soldats noirs plus élevé que celui des blancs. Ce n'est pas un hasard si le vétéran américain venu témoigner sur cette guerre à Versailles, et dire avec émotion sa solidarité aux peuples en lutte, était un noir.

L'Indochine est une plaque tournante pour la stratégie éco-



Photo Maurice Cantacuzène

Les délégués indochinois embrassant le vétéran noir américain : une vague d'émotion.



Photo Georges Azenarck

La solidarité dans la rue aussi.

trique multipliée par 11 en 10 ans, etc. dans un pays où, ne l'oublions pas, 2 millions d'hommes mouraient encore de faim dans les années 1943-44.

L'heure approche qui verra l'avènement d'une juste paix, si chèrement payée, pour les peuples d'Indochine. C'est pour que cette heure soit avancée au maximum, que les peuples du monde entier ont envoyé leurs délégués à Versailles. Ceux-ci ont travaillé dans diverses commissions traitant : « Les nouveaux aspects de la guerre », « Raisons et conséquences économiques », « Actions en faveur de la paix ». Ainsi, l'Assemblée mondiale a bien mis en évidence les divers aspects de l'agression sur ces pays, la crise profonde qu'elle entraîne pour de nombreux pays, dont les U.S.A. eux-mêmes, la politique mystificatrice de Nixon et le rôle de l'opinion publique mondiale.

Il apparaît de plus en plus clairement que le gouvernement américain n'a pas l'intention d'abandonner l'Indochine, ce qui est démontré par le plan en 8 points proposé par M. Kissinger en réponse aux propositions réalistes et sérieuses des Vietnamiens. Il est clair aussi qu'il s'efforce d'imposer aux journaux le mythe selon lequel le retrait des troupes terrestres impliquerait une « désescalade ».

A cela, l'opinion internationale doit répondre avec fermeté et unité, démasquer les véritables intentions et les crimes camouflés de l'impérialisme américain. Le problème vietnamien n'est pas réglé comme veut le faire croire M. Nixon, mais l'opinion doit exiger qu'il le soit rapidement.

La politique d'intervention américaine est dans l'impasse. Il faut y mettre fin en travaillant au développement d'une opposition étendue à toutes les couches des populations et à tous les secteurs de l'opinion, aux Etats-Unis mêmes. Quand M. Nixon parle de paix, il intensifie parallèlement les bombardements aériens. Le Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Sud-Viet-Nam lui, dans une déclaration du 2 février 1972 précise les deux points essentiels de sa proposition de paix en 7 points :

Le gouvernement des Etats-Unis doit mettre fin à la guerre et à toutes activités militaires au Viêt-Nam, retirer rapidement, complètement et sans condition du Sud Viêt-Nam la totalité des troupes, conseillers, armes et matériels de guerre, et il doit avancer une date précise pour ce retrait.

Nguyen Van Thieu doit immédiatement démissionner. Le gouvernement des Etats-Unis doit cesser complètement son soutien à l'administration fantoche de Sa gon, après quoi la voie sera ouverte pour des élections vraiment libres et démocratiques.

Au-delà de Barbie

B IEN des points restent obscurs, bien des questions posées (1) concernant Klaus Barbie, sa vie après la guerre, ses activités présentes, les conditions de son impunité. Mais depuis que les organisations de résistants et déportés français ont fait échouer la tentative de clore son dossier, braquant sur lui les projecteurs de l'actualité, on voit peu à peu s'éclairer, par-delà le cas personnel du chef de la Gestapo lyonnaise, un énorme scandale : celui de la dénazification avortée.

Le faux Klaus Altmann est bien, en réalité, Klaus Barbie : c'est maintenant admis. Seuls les dirigeants boliviens en « doutent » encore.

Mais le plus grave est que l'identité véritable de Barbie était connue depuis fort longtemps par ceux qui auraient pu et dû le confondre et le faire condamner.

Précisons encore : en 1969, la fille de Barbie, Ute, a déposé (sous le nom d'Altmann) une demande pour un permis de séjour en République fédérale allemande. Par sa date de naissance, réelle, malgré la falsification du lieu, son identité a été alors démasquée. De plus, cette même année, une parente de Barbie vivant en Allemagne a fait savoir qu'elle écrivait à celui-ci sous le nom d'Altmann, à La Paz. C'est aussi depuis 1969 que le Parquet de Munich possédait les photos reproduites récemment, prouvant la ressemblance frappante entre Barbie et le soi-disant Altmann (2).

Devenu, après sa reddition aux forces armées américaines, un agent de la C.I.A., « ne pouvant être extradé pour des raisons intéressantes la défense des Etats-Unis » (1), il participa à la reconstitution des services secrets ouest-allemands sous la direction du général Gehlen. Au Pérou, il habitait chez un agent bien connu de la C.I.A., Fritz Schwend, ancien S.S. qui a suivi le même itinéraire que lui et ne s'en cache pas. Il est l'ami intime du général Armando Escobar, maire de La Paz, ancien responsable des services secrets boliviens. On ne peut concevoir qu'à Washington, Bonn et La Paz, on ignorait les tenants et aboutissants d'un tel personnage, même s'il est devenu un homme d'affaires influent, lié aux milieux gouvernementaux de Bolivie.

C'est donc en toute connaissance de cause que le procureur de Munich a tenté de classer l'affaire Barbie en juin dernier, ce qui, paradoxalement, a attiré l'attention sur elle. En observant ce qui s'est passé depuis en Allemagne fédérale, on constate que tout a été fait pour éviter une action officielle du Parquet, de la police, des services de renseignements, du gouvernement, dont l'intervention active était indispensable pour réclamer l'extradition et le châtiement de Barbie avec quelque chance d'efficacité.

Le procureur Ludolf, n'agissant certainement pas de sa propre initiative, a certes fourni des éléments d'information à Mme Klarsfeld avec une soudaine et étrange bonne volonté. Cela ne saurait suffire à masquer son impardonnable inertie et à le créditer d'une réelle volonté de justice.

« **Le gouvernement français a été lent à réagir** » : ce titre du Monde (15 février) trouve sa justification dans quelques dates. En juin 1971, aucune protestation officielle n'a lieu contre le classement du dossier de Barbie, pourtant condamné à mort à deux reprises par le tribunal militaire de Lyon. Les organisations de résistants et de déportés lyonnais envoient à Munich, le 13 septembre une délégation de 50 personnes ; le Comité national de liaison pour la recherche et le châtiement des criminels de guerre alerte le gouvernement, qui dispose des preuves de l'identité véri-

table d'Altmann. Or c'est seulement le 9 février 1972, que deux magistrats militaires français se rendent à Munich pour en avoir confirmation. Quelques jours plus tôt, une demande d'extradition adressée au Pérou était parvenue... alors que Barbie venait de quitter ce pays. Et c'est le 11 février que M. Pompidou écrivait au colonel Banzer, chef d'Etat de Bolivie, lui disant sa « confiance dans une proche décision du gouvernement bolivien ».

On a peine à croire que le camouflage de Barbie, connu depuis fort longtemps en Allemagne, ne l'était pas des services français compétents.

Un cas parmi d'autres

On ne peut comprendre l'affaire Barbie sans la situer dans le contexte des événements qui se sont produits depuis la défaite d'Hitler. Il n'y a pas eu, à l'Ouest, de véritable dénazification. Les officiers de l'état-major hitlérien ont retrouvé des postes dans l'O.T.A.N., tandis que nombre de complices de l'entreprise nazie d'extermination : responsables politiques, policiers, juges, idéologues, reprenaient du service jusqu'aux échelons les plus élevés de l'Etat. Il n'est pas de jour où ne soit encore découverte l'une de ces promotions scandaleuses.

Bien des criminels nazis qui ont tué et torturé en France sont libres aujourd'hui et vivent paisiblement en R.F.A. ou ailleurs, soit qu'ils aient été jugés par contumace, tels les chefs de la Gestapo de Paris (Lischka), de Bordeaux (Hagen), de Poitiers (Heinsein) ou de Marseille (Müller) comme Barbie l'était de Lyon ; soit qu'ils aient été condamnés et grâciés, comme Oberg et Knochen, responsables des services policiers nazis pour l'ensemble de la France, ou encore qu'ils aient bénéficié de peines légères, aujourd'hui oubliées. Pour des centaines d'autres les recherches ont été abandonnées depuis longtemps.

Dans ces conditions, une condamnation rigoureuse de Barbie apparaîtrait comme une anomalie.

Et au moment où un général français s'emploie dans un livre à justifier la torture en Algérie, serait-il opportun d'en demander la condamnation par un tribunal militaire ?

Les horreurs commises dans bien des pays depuis la fin de la guerre offriront à Barbie la possibilité de se défendre en accusant à son tour, en montrant que le nazisme, après tout, a fait école, et que bien d'autres devraient être à ses côtés au banc d'infamie, sinon, pourquoi faire supporter à lui seul le poids de tels actes ?

Mais c'est précisément parce que le nazisme est la plus grave, la plus « exemplaire » des offenses à l'homme, à sa vie et à sa dignité ; c'est parce qu'il faut faire échec à ceux qui en renouvellent les crimes ou en auraient la tentation ; c'est non pas dans un désir de basse vengeance ou par une obsession morbide du passé, mais pour le présent et pour l'avenir, que nous exigeons le châtiement de Barbie. Nous continuerons de dénoncer ceux qui le protègent ou qui se taisent. A réclamer du gouvernement que soient décidées toutes les démarches, toutes les pressions et sanctions nécessaires en vue d'obtenir que justice soit faite.

Louis MOUSCRON.

(1) Voir *Droit et Liberté* de février 1972.

(2) Ces informations sont publiées par *France-Soir* du 22-2-1972.

en bref

Un jeune travailleur assassiné

Un jeune travailleur, Pierre Overney, est mort aux Usines Renault de Boulogne-Billancourt, tué d'une balle en plein cœur par un gardien.

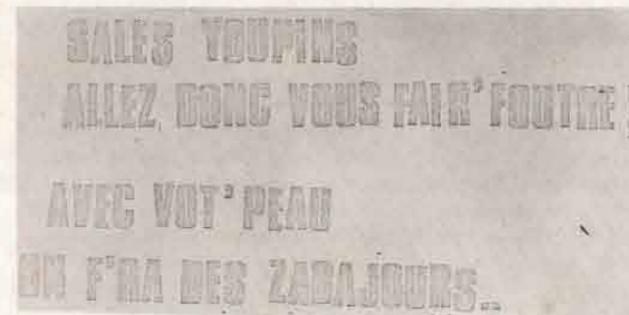
Il y a là un crime que tout démocrate ne peut que condamner avec indignation. Il témoigne de la mise en place en France d'un système répressif prêt aux actes les plus extrêmes, particulièrement dangereux dans les entreprises, et risquant de menacer, un jour les libertés de l'ensemble des citoyens, si l'on n'y prend garde.

Cette indignation, que le M.R.A.P. partage, n'implique évidemment pas l'approbation des méthodes auxquelles recourent certains groupes gauchistes (auxquels appartenait Pierre Overney), qui consistent en attentats ou agressions de commandos, insultes et menaces individuelles — les provocations de toutes sortes étant considérées par eux comme le moyen privilégié de l'action politique. Avant même l'enlèvement d'un cadre de la Régie, M. Nogrette, qui a soulevé une réprobation générale, les travailleurs de Renault, Français et immigrés, ont refusé de répondre aux appels à la grève et à différentes manifestations, lancés par ces groupes et leurs partenaires.

Une grande vigilance s'impose, face aux déchaînements — et aux enchaînements — de la violence, que certains milieux souhaiteraient sans doute voir s'instaurer dans notre pays.

Les incorrigibles

Voici un « message » que le M.R.A.P. a reçu au début de février, en trois exemplaires :



Même s'il s'agit d'une initiative individuelle, on aurait tort de négliger ce témoignage de la persistance de l'esprit hitlérien.

En témoigne également, cette lettre que l'écrivain Vercors a reçue et qu'il nous communique. Signée « A. Levasseur, national-socialiste européen », on peut y lire notamment : « Marx ou Rothschild, c'est la même chose ! (...) Osez proclamer votre dessein juif de mettre le monde en coupe réglée (...) Hitler n'a pas gagné la guerre ; mais il nous a ouvert les yeux, à nous qui sommes nés quand la Hakenkreuz flottait sur l'Elbrouz ! Heil Hitler, Monsieur Vercors ! Il vit en nous ! »

Belle mentalité !



L'affaire du « Latin Musique »

Poursuivi pour « refus de vente » à la suite de la plainte du M.R.A.P. à la police économique, ainsi que pour injures et diffamation par plusieurs Africains qu'il avait exclus de son établissement, le patron du « Latin Musique » a lui-même décidé de porter plainte contre X pour injures et « bris de matériel ». La meilleure défense étant l'attaque, il fait état d'incidents qui ont eu lieu au cours de l'année dernière, et en attribue la responsabilité à **des noirs**, ce qui justifierait, selon lui, les discriminations pratiquées à l'égard de **tous les noirs**.

Dans ces conditions, on peut se demander quel était le but recherché par les agresseurs anonymes qui, dans la nuit du 24 au 25 février ont brisé les vitrines du « Latin Musique » malgré le quadrillage du Quartier Latin par des forces de police importantes.

A-t-on voulu donner de nouveaux « arguments » au patron de ce café, et jeter la suspicion sur ceux-là mêmes qui furent ses victimes ?

De tels actes, quoi qu'il en soit, sont inacceptables, nuisibles, et le M.R.A.P., est-il besoin de le dire ? les réprouve totalement. Alors que l'attitude ferme et digne des consommateurs noirs bafoués a permis de démasquer l'auteur de discriminations racistes aux yeux de l'opinion, de susciter l'indignation contre ses pratiques et contre tout racisme, d'engager une procédure judiciaire avec le soutien de toute la presse, des initiatives de cette sorte ne peuvent au contraire qu'écartier de la lutte antiraciste une grande partie de ceux qui ne demandent qu'à s'y joindre. Il est nécessaire de mobiliser, non de semer la terreur. Il convient d'éclairer sur les données générales du racisme en France et non de le réduire à un cas individuel. Il s'agit non pas de vengeance, mais de justice.

Angela Davis libérée... et menacée

L'abolition de la peine de mort par la Cour suprême de l'Etat de Californie a eu pour conséquence la libération d'Angela Davis. La législation californienne interdit en effet la mise en liberté des accusés quand il existe de « fortes présomptions de culpabilité et que cette culpabilité peut entraîner l'application de la peine capitale ». Or, tout est fait pour présenter Angela Davis comme une « criminelle particulièrement dangereuse », selon les termes du président Nixon lui-même.

« **Ma libération sous caution est une victoire remportée par tout le peuple et tous ceux qui m'ont soutenue dans le monde** », a déclaré la jeune militante noire à sa sortie de prison.

Mais bien des dangers planent encore sur elle dans le climat d'hystérie raciste et anticommuniste que les milieux dirigeants et la presse entretiennent en Californie. →

La Californie est l'Etat américain qui détient le record des condamnations à mort (autant à elle seule que les 49 autres Etats). Le gouverneur Reagan s'est déclaré « **profondément déçu et quelque peu choqué** » par l'abolition de la peine de mort. « **C'est un coup mortel porté au droit de la société de protéger les citoyens respectueux de la loi et leurs familles contre la violence et le crime** », a-t-il affirmé. Le procureur Harris, qui représente l'accusation au procès d'Angela Davis, a déclaré que la libération de celle-ci est « **scandaleuse, inadmissible et contraire à la loi** ». Une campagne est lancée pour le rétablissement de la peine de mort en Californie. Fait significatif, l'initiative de la collecte de signatures a été prise par les gardiens de la prison de Soledad, où sont incarcérés de nombreux noirs, et où George Jackson a été assassiné en août dernier.

Cinq jours après sa libération, le 28 février, le procès d'Angela Davis a commencé devant le tribunal de San José. A l'entrée et à l'intérieur de la salle d'audience, autour du tribunal, un dispositif policier, d'une extraordinaire ampleur, contribue lui aussi à accréditer l'idée que l'on juge une « **criminelle particulièrement dangereuse** ».

M^e Ambre renonce...

L'Association israélienne des combattants contre le nazisme a demandé, le 13 février, que la police d'Israël arrête immédiatement M^e Johannès Ambre, l'avocat de Claude Lipsky, s'il venait dans ce pays pour défendre son client.

M^e Ambre, on le sait a publié sous l'occupation, en collaboration (c'est le cas de le dire) avec un commissaire de police de Vichy, un ouvrage favorable à l'application des lois racistes contre les juifs. Défendu activement par le comité du Rhône de la L.I.C.A., M^e Ambre (qui siège aux côtés de M. Soustelle au conseil municipal de Lyon), se défend en disant que le fait d'avoir écrit ce livre « **était un utile moyen de pénétrer chez ceux qui s'occupaient des questions juives** ». Il ajoute : « **Le style de certains passages, que l'on me reproche aujourd'hui me fut sans doute dicté par le besoin d'approcher les milieux officiels** ».

Quoi qu'il en soit, M^e Ambre a préféré renoncer à se rendre en Israël, et à défendre Claude Lipsky, ex-directeur financier du Patrimoine National, dont l'extradition est demandée par la Justice française.

(1) Voir « Droit et Liberté » de juin 1971.

Des faits qui...

■ A la suite des vives protestations que son projet soulevait et du vote contraire du Parlement, le gouvernement néerlandais a renoncé à grâcier les trois derniers criminels de guerre nazis encore détenus aux Pays-Bas, et condamnés à la prison à vie.

■ Les équipes de rugby d'Ecosse et de Galles ont refusé de jouer, où que ce soit, contre celle d'Irlande : prise de position éminemment politique dans un conflit où la Grande-Bretagne est impli-

quée. Mais la plupart des commentateurs sportifs se taisent. Pourtant, quand il est question du boycott de l'Afrique du Sud, dont les équipes sont sélectionnées sur une base raciste, contraire aux fondements mêmes de l'esprit sportif, les mêmes dénoncent comme « politique » cette mesure de défense du sport.

■ L'ancien résistant polonais Léopold Trepper se voit refuser le droit d'aller finir ses jours en Israël, où se trouve sa famille. « Il existe, a dé-

claré un porte-parole du gouvernement de Varsovie, des raisons d'Etat qui s'opposent à ce que M. Trepper quitte la Pologne. » En revanche, sa femme peut partir si elle le souhaite, et ses enfants peuvent venir le voir.

■ En Tunisie, où des manifestations d'étudiants ont eu lieu en février, le Premier ministre a dénoncé les « idéologies importées », les « slogans venus de l'étranger » qui les inspireraient. Le syndicat uni-

que dénonce « le sionisme destructeur ». A Paris, la police est intervenue à la Maison de la Tunisie que les étudiants tunisiens avaient occupée pour manifester leur soutien à leurs camarades soumis dans leur pays, à la répression.

■ La mort par asphyxie d'un détenu algérien de la prison de Riom, à la suite de l'incendie d'un matelas, a attiré l'attention sur les conditions très dures qui existent dans cet établissement pénitentiaire « réservé aux Nord-Africains ».

donnent à penser

Mépris et méprise

Aux sept grévistes de la faim des D.O.M.

FRÈRE, c'est ta grève qui est violence. Tu menaces de mort. Ta grève de la faim menace de ta mort. Inadmissible sacrifice ! Inadmissible insolence ! Tu serais à la fois Abraham et Isaac, le juste juge et la victime ! Que leur resterait-il à ceux qui t'ont inculpé et déporté ? Vous vouliez être ; ils ne l'admettaient pas. Vous l'exigiez au nom d'une patrie des droits de l'Homme. Ils le niaient, autorités d'une République indiscutable, même quand elle ne respecte pas ses propres lois... Ainsi sommes-nous, les hommes, dérisoires et laids, chaque fois que, nous délectant de nous prouver sur les faibles notre puissance, nous ne savons plus que le mépris de l'homme dans les autres n'est jamais pour l'homme que le plus souverain mépris de soi.

Jean CUSSAT-BLANC

A chacun ses poux

M. le directeur de l'Action sanitaire et sociale du Calvados entreprend une action contre les poux dont une offensive est à déplorer dans le département, mais aussi dans toute la France. Pour cela, il lui faut des statistiques, qui seront transmises à « une réunion des personnes responsables sur le plan national ».

C'est ce qu'il explique dans une lettre à Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs des établissements de tous ordres (publics ou privés) du Calvados.

Tout cela est normal. Mais pourquoi faut-il que, dans le formulaire à remplir, une distinction soit établie parmi les « **enfants porteurs de parasites** » entre les « **enfants issus de familles françaises** » et les « **enfants issus de familles étrangères** » ?

L'inspecteur d'Académie et le médecin chargé de la santé scolaire qui contresignent la circulaire estiment-ils que la pédagogie et la médecine ont quoi que ce soit à gagner à ce décompte ?

ÉDUCATION A LA FRATERNITÉ

Centre de Liaison des Educateurs
contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.)

Lettre à un lycéen qui veut étudier le racisme



Photo I.N.R.D.P.

Le racisme devient un sujet d'études fort couru !

C'est très fréquemment que le M.R.A.P., le C.L.E.P.R. ou d'autres organisations amies reçoivent des lettres de lycéens ou lycéennes, et aussi d'étudiants, qui demandent de la documentation, ou qui s'informent de la manière de traiter ce sujet.

Cela prouve qu'indépendamment des « programmes », il existe des classes où l'on propose aux élèves d'étudier une question qui, d'une part, touche à l'actualité quotidienne, et d'autre part se rapporte à plusieurs disciplines à la fois.

Alors, tant mieux ! Tant mieux dans la mesure où il apparaît que l'école se rapproche de la vie, que l'on n'a pas peur d'aborder des questions dont certains enseignants timorés disent parfois : « Mais qu'en penseront les parents ? Ne diront-ils pas que... c'est de la politique ? »

Tant mieux surtout si, à partir de l'étude du racisme, les élèves sont amenés à prendre conscience de la gravité de ce fléau, à se forger des convictions antiracistes, à participer à une action correspondant aux possibilités de leur âge.

Mais il devient difficile de répondre à chaque demande individuelle. Nous finissons par être submergés !

Par ailleurs, répondre à ce qui nous est parfois demandé supposerait... des volumes.

— Une lycéenne : « Je dois faire un exposé sur le racisme dans le monde. Pourriez-vous m'envoyer des documents : des chiffres, les causes et les conséquences du racisme, les remèdes ? »

— Une mère de famille : « Mon fils a un mémoire à préparer sur le racisme en France et cherche des documents récents sur ce problème. »

— Une lycéenne de seconde : « Pourriez-vous m'envoyer des graphiques sur le nombre d'étrangers (de couleur) vivant à l'heure actuelle en France ? Quelles sont en général les personnes les plus racistes ? Dans quelles sortes de société les trouve-t-on ? Pourquoi les Algériens et les Noirs sont-ils plus concernés que les Asiatiques par le racisme ? Envoyez-moi des documents sur le problème noir en Amérique, sur l'habitat des étrangers, sur les différentes races d'hommes sur terre. J'ai un exposé à faire, avec une camarade, en instruction civique. »

Nous avons donc décidé de commencer une série d'articles et de dossiers documentaires pour les jeunes. Et tout d'abord, nous avons réalisé un dossier de « débrouillage » qui envisage l'ensemble des questions relatives au racisme. Nous n'avons pas voulu faire le travail à la place des jeunes, mais les aider à voir ce qu'il y a à étudier et comment il faut s'y prendre. Ce dossier est complété par une petite note bibliographique (non publiée ici ; il faudra nous la demander) que nous nous efforcerons de tenir à jour. Ainsi, peu à peu, disposerons-nous d'un ensemble bien pratique qui répondra aux préoccupations de nos correspondants.

Le C.L.E.P.R.

Des pistes de travail

VOUS envisagez d'étudier « le racisme ». C'est très bien et nous vous en félicitons. Vous nous demandez « une documentation sur le racisme ». Mais savez-vous qu'il y faudrait des volumes entiers ? Se mettre à étudier le racisme, c'est se trouver d'un coup en face d'une quantité de problèmes.

Nous allons essayer, pour commencer, de les énumérer. Peut-être est-ce là le premier document à vous fournir. Par la suite, dans d'autres dossiers, nous pourrions sans doute prendre tour à tour chaque question plus en détail.

Attention ! Il ne s'agit ici que de pistes de travail et de réflexion. Nous vous aidons à bien poser les problèmes et à chercher des éléments de réponse. Nous ne faisons pas le travail à votre place.

Votre recherche est supposée être collective. Il est bon de vous mettre à plusieurs et de travailler ensemble.

1 PREMIERE PISTE :

D'abord, il faut se demander CE QU'EST LE RACISME :

Vous constaterez aisément qu'on peut distinguer deux aspects du racisme, selon que l'on examine :

a) Une certaine attitude de fait (qui s'exprime par des paroles, des gestes, des jugements, etc.).

Vous pourriez déjà chercher des faits : autour de vous, dans votre ville, dans les journaux (une certaine manière de présenter les choses...), dans les films, etc.

b) Une prise de position ayant allure de doctrine (le racisme « théoriquement » scientifique).

Rechercher où, quand, par qui il s'est exprimé.

Finalement, il faudrait arriver à une définition du racisme.

Il y en a, dans les livres qui traitent du racisme. Peut-être pourriez-vous en chercher une par vous-mêmes. Nous essaierons dans un dossier ultérieur, de vous en proposer une. Mais ne l'attendez pas pour vous mettre au travail.

2 DEUXIEME PISTE :

Vous vous demanderez alors ENVERS QUI S'EXERCE LE RACISME ou bien : qui sont les victimes du racisme ?

— autour de nous, en France, pour commencer ;

— il sera bien temps, après, de parler de ce qui se passe ailleurs.

Alors, vous allez vous trouver en face de plusieurs catégories de personnes : les Algériens (et autres « Arabes » pour

employer le langage courant : est-il exact ?), les noirs, les juifs, les « Gitans ».

Demandez-vous si le mot RACISME couvre bien tous ces problèmes. Par exemple, quand les gens parlent de « la race juive », prennent-ils le mot **race** dans le même sens que quand ils parlent de « la race noire ».

Par ailleurs, peut-on séparer le problème des Nord-Africains et des Africains noirs (chez nous) du problème des autres travailleurs étrangers : portugais, espagnols, polonais, yougoslaves, etc. ? Or, la plupart sont des Européens.

Peut-être quelqu'un avancera-t-il un mot nouveau : XENOPHOBIE.

(En chercher le sens.)

Mais « ça ne colle pas encore très bien ». Les juifs : la plupart de ceux qui sont en France ne sont pas étrangers. Les Tziganes non plus. Les Antillais et Réunionnais sont citoyens français...

Peut-être aussi quelqu'un s'apercevra-t-il qu'on étend aujourd'hui le mot RACISME à d'autres « phobies ». On dit par exemple : le racisme anti-jeunes. Qu'en pensez-vous ?

N'y a-t-il pas plusieurs problèmes entremêlés : RACISME, XENOPHOBIE, ANTI-SEMITISME ?

N'y a-t-il pas à rechercher les liens de tous ces problèmes avec les problèmes économiques et politiques : les problèmes de l'immigration (et ses causes), les problèmes du tiers-monde et du développement, le problème des « séquelles » de la colonisation et de l'occupation ?

A partir d'ici, on peut partir sur des pistes différentes. Elles sont toutes utiles à suivre. Mais vous n'êtes pas obligés de les suivre toutes, surtout si vous manquez de temps. Et vous n'êtes pas obligés de les suivre dans l'ordre indiqué ici.



Sous l'occupation nazie : une rafle de juifs.



Une rafle au Viêt-Nam Sud.

3 TROISIEME PISTE :

En vous rappelant que l'on a vu plus haut (point 1 b) qu'il y a des « théories » racistes, vous pouvez vous demander :

Que faut-il penser du racisme ?

Alors, il faudra se mettre à étudier la notion de **race**. Qu'est-ce qu'une race ? Peut-on dire en vérité qu'il y a « des races » humaines ? Comment peut-on les définir ? En se basant sur quoi ? Jusqu'où vont les différences ? Peut-on dire qu'il y ait aujourd'hui sur la terre des « races pures » ? Que faut-il penser du métissage ?

Et surtout : y a-t-il des races « supérieures » et des races « inférieures » ?

Qu'en pense la science ?

Et en conclusion, vous pourriez déjà poser la question : que pensez des gens qui sont racistes ? (Mais cela nous amène à une autre piste, que nous verrons plus loin au n° 6).



Photo Elle Kagan

Les Gitans, parias dans notre société.

A - Le christianisme et l'antisémitisme :

● Y avait-il de l'antisémitisme avant le christianisme ?

● La doctrine chrétienne en elle-même est-elle antisémite ? (Que dit, en particulier, Saint Paul ?)

● Comment les chrétiens se sont-ils comportés au cours des temps envers les juifs ? Quelles sont leurs responsabilités dans l'antisémitisme ? Quelle est l'attitude des Eglises aujourd'hui ?

● (On peut détailler davantage l'étude de ce problème sur la France depuis un siècle. Par exemple : l'antisémitisme en France au moment de « l'affaire Dreyfus » (1894) ; voir ensuite où l'on en est aujourd'hui).

B - La colonisation et l'esclavage :

● Etudier les conséquences des « grandes découvertes » géographiques, la colonisation en Amérique dite « latine », en Asie, en Afrique.

● Le trafic des esclaves raflés en Afrique et déportés en Amérique. La lutte anti-esclavagiste au cours des temps.

● (Cela vous amènera déjà à évoquer « le problème des noirs aux U.S.A. » et en des temps plus récents, le problème de « l'apartheid » (ségrégation des races) en Afrique du Sud).

C - L'apogée du racisme : le national-socialisme hitlérien ou nazisme :

● Où Hitler a-t-il puisé sa doctrine raciste ?

● Comment l'a-t-il mise en application, à l'égard des Juifs, des Tziganes ? Les camps de concentration et leurs horreurs. Qu'appelle-t-on « la solution finale » ? Qu'est-ce que le « génocide » ?

4 QUATRIEME PISTE :

L'histoire du racisme

Le racisme a-t-il toujours existé ?

Qu'en était-il dans l'Antiquité ? (Egypte, Grèce, Rome).

Depuis quand y a-t-il des « théories » racistes ?

Quels sont les principaux théoriciens du racisme ?

Ici, vous allez rencontrer des phénomènes historiques particuliers, qui ne sont pas sans « incidences » sur le problème de racisme.



Photo I.N.R.D.P.

5 CINQUIEME PISTE :

La géographie du racisme contemporain :

a) Il s'agira là de rechercher et d'évoquer les grands « points chauds » du globe :

- Les U.S.A., avec le problème noir.
- L'Afrique du Sud (et la Rhodésie) avec l'apartheid.

b) Il sera impossible de ne pas évoquer une question terriblement actuelle et très embrouillée :

- Le problème du Moyen Orient et les raisons de l'animosité entre deux peuples pourtant « frères de race » (les Sémites) : Juifs et Arabes.

Question embrouillée, entre autres raisons, parce que si d'une part, il y a des **juifs** citoyens de nombreuses nations du monde, il y a un **Etat** d'Israël. Vous aurez alors à étudier la question du « sionisme » et celle des « Palestiniens ».

Autre question embrouillée (**en partie** à cause de l'existence de la question « sioniste ») :

- Y a-t-il un antisémitisme des Etats socialistes de l'Est européen : U.R.S.S., Pologne, etc. ?

c) Il faudra sans doute en arriver à évoquer bien d'autres « points chauds » dans le monde, et des antagonismes (= oppositions violentes) qui existent à l'intérieur d'une même nation :

- Au Soudan, entre Nord (musulmans blancs) et Sud (animistes et chrétiens noirs).

- En Irlande, entre classe riche et classe pauvre (en gros : protestants et catholiques).

- En Belgique : la querelle linguistique entre Flamands et Wallons.

- En Espagne (répression contre les Basques) ; en Irak (répression contre les Kurdes).

d) Ne pas oublier :

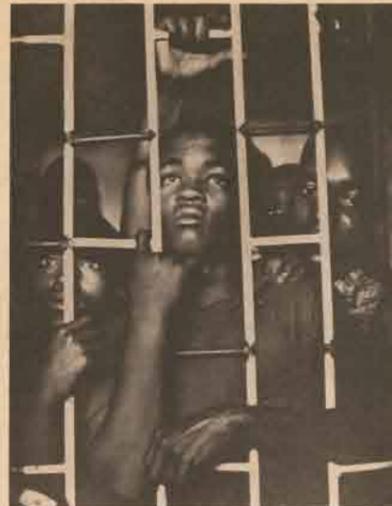
- Les Arméniens, décimés au cours des siècles et jusqu'en 1920.

- Les Indiens d'Amérique du Sud, que les contacts avec ce qu'il est convenu d'appeler la « civilisation » (?) font mourir à petit feu.

- Les Tziganes, qui sont presque partout d'éternels parias (à étudier plus spécialement en ce qui concerne la France).

6 SIXIEME PISTE :

Il faudra de toutes façons en arriver là, et vous vous poserez la question :



A gauche : L'esclavage au XVIII^e siècle (gravure d'époque). Ci-dessus : Aujourd'hui, au pays de l'apartheid.



La faim dans les camps nazis pour les déportés (ci-contre). La faim en Inde pour les réfugiés du Pakistan oriental (ci-dessus).

Photo Lapi



Quelles sont les causes du racisme ? ou : POURQUOI LES GENS SONT-ILS RACISTES ?

Cela doit même vous amener à ceci : **Nous, moi-même, est-ce que nous ne sommes pas, est-ce que je ne suis pas raciste, peu ou prou ?**

Vous serez amené à définir la notion de « préjugé ». Mais **pourquoi a-t-on des préjugés ?**

Quelques causes **possibles**. Cherchez... Développez... Classez par ordre d'importance... (ou écarter les causes qui vous paraissent non fondées).

- Rôle de l'ignorance... Rôle de la méchanceté... Rôle de la peur... Rôle de l'intolérance... Rôle du « chauvinisme » national... Tentative de justification d'intérêts économiques... politiques... personnels... collectifs.

- Faut-il chercher aussi dans la psychologie profonde de certains êtres insuffisamment mûrs ou équilibrés ; tentative de domination, liquidation de complexes ?

- Finalement, comment qualifieriez-vous le racisme par rapport à la « saine raison » ?

Il y a encore une question à ne pas oublier :

- Est-ce que l'on **naît** raciste, ou est-ce qu'on le devient ?

- Dans la deuxième hypothèse : comment, sous quelles influences extérieures devient-on raciste ?

Ce n'est pas altérer le caractère de neutralité que nous avons voulu donner à ce questionnaire introductif que de constater l'existence, en France et dans le monde, d'une action antiraciste.

7 SEPTIEME PISTE :

L'action antiraciste

Cette action est, en particulier, celle d'organisations dont le but spécifique est la lutte contre le racisme et ses diverses formes, ou encore d'organisations qui, par leurs objectifs propres, contribuent en fait à cette lutte.

— Le présent dossier, par exemple, est publié dans « Droit et Liberté » qui est l'organe du M.R.A.P. (**Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix**, 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e).

— Bien d'autres organismes s'occupent de lutter contre tel aspect du racisme (Comité français contre l'apartheid, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, Etudes tziganes), ou de problèmes particuliers (défense des travailleurs immigrés, défense des citoyens originaires des départements d'outre-mer, alphabétisation, contacts avec les Gitans et nomades, contacts entre chrétiens et juifs amitié avec tel ou tel peuple, etc.) ou de problèmes plus généraux dont l'objectif recouvre en partie celui d'une lutte antiraciste (Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement de la paix, Pax Christi, etc.). Il y a en tout cela des organismes confessionnels, non-confessionnels, politiques ou apolitiques... Documentez-vous.

Les syndicats ouvriers ont aussi tout un champ d'action antiraciste, spécialement en ce qui concerne la défense des droits des travailleurs étrangers.

L'action antiraciste se développe sur les terrains suivants :

a) L'information du public :

- Tout ce que vous avez étudié dans les pistes précédentes, « est-ce que cela se sait » ?

- Comment les gens en sont-ils informés ? (Rôle de la presse, du livre, de la radio, de la TV, etc.).

- Que faire pour qu'ils soient mieux informés ?



Photo Elie Kagan

Travailleurs immigrés à Paris

Conquête de l'Algérie : Abd-el-Kader, le héros de la résistance algérienne se rend au duc d'Aumale.



b) L'obtention d'une législation anti-raciste :

Cette législation est très insuffisante en France. Et pourtant, la France a ratifié la Convention internationale de l'O.N.U. contre toutes les formes de discrimination (1965, ratification en 1971).

Mais (pourquoi ?) elle n'a pas encore ratifié la Déclaration internationale des Droits de l'Homme (O.N.U., 1948).

Connaissez-vous ces textes, que vous pouvez vous procurer à l'Unesco, place de Fontenoy, Paris (7^e) ?

Une législation antiraciste a pour buts :

- de réprimer les actes de racisme, individuels ou collectifs,
- de faire reconnaître et de défendre les droits et la dignité des étrangers, spécialement des travailleurs.

c) L'action internationale :

Il n'est pas permis d'ignorer l'exploitation du tiers-monde par les nations nanties, l'exploitation des hommes de couleur par les blancs de leurs propres pays, la course aux armements ruineuse pour tous les peuples mais plus encore pour les peuples pauvres, les guerres que les grandes puissances alimentent entre les nations pauvres en excitant leurs rivalités... et en leur vendant les armes dont elles espèrent ainsi n'avoir pas à se servir elles-mêmes.

Seule une action à l'échelle internationale et même mondiale pourra aboutir à plus de justice... et à une paix durable.

d) L'éducation antiraciste :

Au point **a**, ci-dessus, nous avons vu l'action **sur l'opinion** ; aux points **b** et **c**, nous avons vu une action d'ordre général sur **la société**. Nous abordons ici une action **sur les personnes**.

● Education « antiraciste » ? Faut-il dire seulement : **anti-raciste** ? Et même : **anti...** quelque chose ? Cherchez une formule plus positive.

● Une telle éducation se fait-elle par des cours magistraux, des conférences ? Que voyez-vous de mieux ?

● Que penser d'une participation à des actes d'amitié, de fraternisation interraciale ? Que peut-on faire pour comprendre et aider les travailleurs immigrés ?

N.B. — Il y a un organisme qui s'appelle le C.L.E.P.R. (**Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux**). Il ne se substitue pas aux éducateurs : parents, enseignants, responsables d'organisations de jeunesse, éducateurs religieux, etc. Il leur vient en aide et fait connaître leurs expériences. Quand vous aurez réalisé quelque chose dans cette ligne, faites-le savoir au C.L.E.P.R., 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e).

Et maintenant :

Si vous deviez vous persuader, après une étude consciencieuse des diverses questions jusqu'ici soulevées, que le racisme est un mal et un danger, que pensez-vous pouvoir faire vous-mêmes contre ce fléau ?

● Quel rôle pouvez-vous avoir dans votre lycée ou votre collège ?

● Quel rôle peuvent jouer les Mouvements et organisations de jeunesse ?

● Avez-vous entendu parler des « Clubs Unesco » ? (adresse : 10, rue Berthollet, Paris-5^e). Renseignez-vous.

● Que penser des voyages en groupe à l'étranger ? A quelles conditions peuvent-ils servir une éducation à la compréhension internationale et interraciale ?

● Est-ce que toutes ces formes d'action énumérées ici et au point précédent ne supposent pas un effort loyal de chacun pour « se débarrasser de son racisme » et se faire davantage « frère des hommes » ? En pratique, comment s'y prendre dans la vie quotidienne ?

D'une manière générale :

Que pensez-vous de toutes les formes d'action antiraciste énumérées dans cette septième piste ? Quelle participation personnelle ou collective croyez-vous pouvoir y prendre, aujourd'hui et plus tard ?

Jean Pihan.

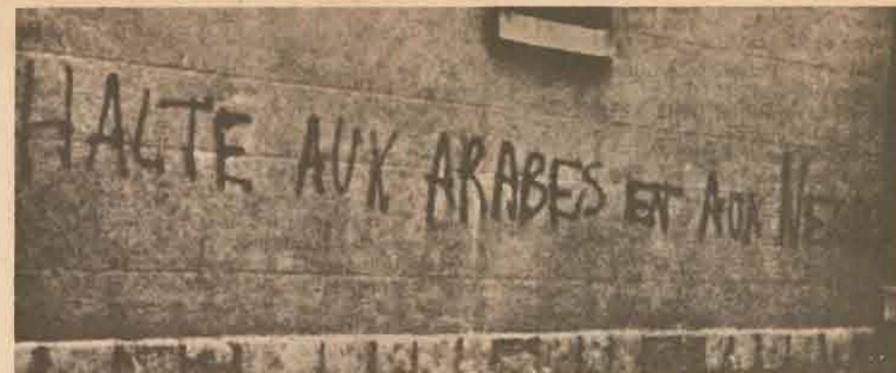


Photo Elie Kagan

Cette lèpre sur nos murs, séquelle de la colonisation.



Photo I.N.R.D.P.

Note finale : pour vous aider dans vos recherches, il faut une documentation.

Elle se basera sur ce que vous pourrez obtenir des organisations citées plus haut.

Mais elle a besoin d'être constamment renouvelée, particulièrement en ce qui concerne les livres (qui s'épuisent) et les numéros spéciaux de revues (qui sont vite périmés).

Vous pouvez demander au C.L.E.P.R. (120, rue Saint-Denis, Paris-2^e) la dernière liste à jour : **LIVRES ET REVUES SUR LES PROBLEMES DU RACISME**. Veuillez envoyer 1 F en timbres-poste pour les frais.



Photo I.N.R.D.P.

« EDUCATION A LA FRATERNITE » est la rubrique mensuelle du **Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.)**.

Le C.L.E.P.R. développe ses activités :

— En organisant des rencontres et des débats entre éducateurs tels les colloques de Nanterre et d'Argenteuil sur la scolarisation des enfants des travailleurs immigrés.

— En favorisant les échanges d'expériences entre les enseignants et en leur envoyant la documentation qu'ils demandent.

Il a besoin, pour cela, du soutien de tous ceux qui s'intéressent à son action et la jugent nécessaire.

MONTANT DE LA COTISATION :

Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de **Droit & Liberté** où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 5 F pour les abonnés à **Droit & Liberté**.

Membre donateur : 20 F.

Membre bienfaiteur : A partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 50, rue des Poissonniers, Paris (18^e) avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177-35, Paris).



Photo I.N.R.D.P.



Pierre Paraf.

Photo Elie KAGAN

PETITE BIBLIOTHEQUE PAYOT

PIERRE PARAF

LE RACISME DANS LE MONDE

4^e édition entièrement refondue



La 4^e édition de son livre.

UN ouvrage sur le racisme tiré à 40 000 exemplaires : ce chiffre remarquable a été atteint par « *Le racisme dans le monde* » de Pierre Paraf, dont les éditions Payot viennent de sortir le quatrième tirage.

Paru en janvier 1965 dans la collection « *Etudes et documents* » des éditions Payot, l'ouvrage du président du M.R.A.P. a reçu le prix Audiffred de l'Académie des sciences morales et politiques. Deux éditions revues et corrigées ont été publiées ensuite dans la « *Petite Bibliothèque Payot* » avant la présente édition.

DANS la mesure où le livre part bien, c'est aussi l'idée qui part bien ; idée qui sous-entend toute l'action du M.R.A.P. et j'en suis fort heureux », nous dit Pierre Paraf. « J'ai senti chez tous les militants, dans un public nouveau qui s'éveillait à la connaissance de ces problèmes, un vif intérêt autour du livre, de l'idée et de l'action.

« Les modifications apportées à la quatrième édition vont dans le sens de l'actualisation, avec une priorité pour les problèmes des travailleurs immigrés.

« Le chapitre intitulé « Rencontres du racisme » n'existait pas dans les éditions précédentes. J'ai voulu au travers d'évocations personnelles, apporter une note plus journalistique à l'ensemble de l'ouvrage. Une enfance nourrie de l'affaire Dreyfus et de ses suites... puis, après 1908, une période de trêve dans une France plus paisible, plus proche de l'unité consacrée par la guerre de 1914-1918... puis la xénophobie antijuive avec l'arrivée de nos frères de l'Europe de l'Est, qui apportent leur flamme, leur sens social développé, un tumulte d'idées... l'antisémitisme meurtrier des hitlériens... le colonialisme.

« On nous avait appris que la France venait en Afrique, en Asie, pour libérer, non pour conquérir. Très franchement, je dois avouer que, sous les plis du drapeau tricolore, nous croyions à la libération du peuple africain. Beaucoup ne le comprendront pas aujourd'hui. Mais sans nier les éléments positifs de la présence française, nous n'avons pas attendu la conférence de Brazzaville pour découvrir les horreurs du colonialisme grâce, par exemple, aux reportages d'André Violis, aux reportages d'André Gide. Déjà, en 1932-1933, existait une association « Les amis du peuple noir » à laquelle je participais et qui travaillait dans ce sens.

« J'ai consacré également un chapitre spécial à l'antisémitisme, comme le reflètent d'ailleurs l'histoire et le combat du M.R.A.P. Il ne s'agit pas bien sûr de privilégier certaine catégorie de victimes. Notre Mouvement traite toutes les victimes sur un même plan. Mais l'antisémitisme se détermine en fonction d'éléments qui lui sont propres : hostilité religieuse, jalousie intellectuelle, xénophobie ou simplement une certaine jalousie économique envers celui que l'on considère comme « autre ».

livres

Un best-seller

« Ce problème que l'on pouvait croire entièrement résolu, se pose encore. De nouvelles réactions juives, dont l'analyse représente un apport nouveau dans mon livre, se manifestent depuis la création de l'Etat d'Israël. De telles réactions, dictées par la justice d'une cause et la fidélité au souvenir, me semblent fort légitimes sans que l'on soit en droit d'opposer l'argument de la « double appartenance ». Mais l'intégration totale, définitive des juifs à la France ne saurait jamais être remise en question. Il importe en tout cas de ne fournir aucun prétexte aux nostalgiques des sinistres commissaires de Vichy Xavier Vallat et Darquier de Pellepoix.

« Un autre facteur à signaler, c'est la surprise, la désillusion, la colère même ressentie par les enfants et petits-enfants de ceux des juifs qui ont résisté, lutté contre l'envahisseur, donné leur sang pour la France, mais qui ont éprouvé rétrospectivement bien des années après la Libération, l'amertume de l'abandon d'une partie de l'opinion française.

« Je dirai, pour conclure ces propos à bâtons rompus, qu'on assiste au développement d'un phénomène universel : une opposition à l'assimilation à l'inauthenticité. De l'idée de fusion que nous autres humanistes avons défendue, on retourne à celle de reconnaissance des particularismes, qui n'est pas toujours sans danger. Tout est remis en question, tout est contesté. Je reste néanmoins optimiste quand je constate cet éveil de la conscience surtout parmi les jeunes. »

(Propos recueillis par Marguerite KAGAN)

Participez
à la souscription de
**droit &
liberté**



Lumières d'Elsa

MANUSCRITS, objets d'art, poèmes d'Aragon, documents, mobilier, photos... nous racontent Elsa (1). C'est ainsi qu'au roman (le dernier d'Elsa Triolet) « Le rossignol se tait à l'aube », sont associés « Les Oiseaux » — de Georges Braque — et « La Cage et ses oiseaux », composition d'objets dont s'était entouré l'écrivain dans son cabinet de travail.

L'évoquer, c'est aussi la montrer en compagnie de ses amis, ceux venus de Russie et les autres ; de cette longue liste nous pouvons détacher parmi les peintres : Pougny, Marc Chagall, Picasso, Fernand Léger, Matisse, Alexandre Rodtchenko, Max Ernst, Nicolas de Staël, Hoffmeister (qui a illustré les œuvres croisées). Parmi les poètes et les écrivains : Paul Eluard, Romain Rolland (qu'Elsa et Aragon sont allés voir en Suisse en 1935 — photo — alors qu'il était l'initiateur de la lutte antifasciste), Camus (qui reconnaît en Elsa Triolet, outre son sens du réalisme une imagination rare), Max Jacob, Roman Jakobson, Paulhan, Max-Pol-Fouchet, Pierre Seghers...

Evocation également de la guerre d'Espagne, où Elsa et Aragon se rendirent ; sur le pare-brise de leur camion était collé le tract diffusé par l'Alliance des intellectuels antifascistes pour le soutien de la République et du peuple espagnol — tract qui est exposé ici... Et nous en sommes au temps de la clandestinité, au temps où Elsa signait son roman « Les Amants d'Avignon » du pseudonyme de Laurent Daniel (Laurent Casanova évadé d'Al-

lemagne travaillait dans la Résistance, quant à sa femme, Danielle, elle a connu le sort que l'on sait à Auschwitz).

En 1926 Aragon publiait « Le Paysan de Paris ». Elsa lui déclare : « J'ai voulu connaître l'homme qui avait écrit cela. Je l'ai rencontré et je suis restée en France. » Aragon constitue en quelque sorte une ligne de partage de l'existence d'Elsa ; il y a l'avant-Aragon et Aragon. L'avant-Aragon, c'est son enfance, son adolescence, sa rencontre avec, entre autres, Maïakovski...

En 1945, Elsa Triolet obtient le Prix Goncourt pour « Le premier accroc coûte deux cents francs ». Suivent d'autres romans de la même veine, très documentés, dont nous détacherons « Le Cheval roux » (sur le thème de l'explosion atomique) : « Joliot Curie m'a aidée pour ce roman à ne pas m'enfoncer dans l'analphabétisme scientifique » ; « Le Cheval roux » de Marc Chagall illustre ce thème de façon saisissante.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur Elsa traductrice (Maïakovski, Anton Tchekhov, anthologie de la poésie russe...), sur le Comité national des écrivains (C.N.E.), les réunions populaires au Vel d'hiv, au Palais des sports...

Une œuvre attire particulièrement notre attention : « Le Rendez-vous des étrangers » qui reçut en 1957 le Prix de la Fraternité attribué par le M.R.A.P. Elsa précise dans un document de travail : « Il m'a fallu étudier les lois actuelles de l'émigration, lire des livres sur l'errance du peuple juif, sur le massacre des Arméniens par les

Les géants blonds sont à la mode. C'est ça qui se porte, qui est une garantie de bon goût au physique et au moral... Ça nous vient d'Allemagne, c'est la racine lui-même, mais nous ne reconnaissons pas la marque de fabrique de l'ennemi. Moi, les géants blonds me ferot tous suspects, comme les prébats bruns. sont suspects en Allemagne, suspects par exemple du judéo-marxisme, moi les grands blonds sportifs je les considère comme suspects de nazisme, de racisme, d'antisémitisme...

Elsa Triolet, Aragon, Louis Jouvet, Jean Cocteau à une vente du Comité national des écrivains. Une page manuscrite des *Souvenirs de la guerre de 1939*, où Elsa Triolet dirige sa verve caustique contre les racistes nazis.

Turcs, il m'a fallu aller à la préfecture de police voir les étrangers qui attendent leur carte de séjour, consulter les avocats sur les questions de naturalisation, me promener au ministère de la Population et de la Santé, lire des livres sur la démographie, voyager dans le Pas-de-Calais pour voir les mineurs polonais immigrés, aller à Aubervilliers et dans la Plaine-Saint-Denis où vivent les Espagnols...

Cela ne signifie pas qu'Elsa voulait écrire un reportage ; chacun sait qu'elle donnait libre cours à son imagination, mais il lui fallait s'appuyer sur le réel avec une extrême précision.

Ailleurs, cette observation : « C'est dans les documents administratifs que j'ai appris que les émigrés n'avaient plus que le rêve pour les lier à leur patrie et que plus le temps passait, plus la patrie s'éloignait. »

Cette exposition montre combien Elsa Triolet, tout au long de sa vie, se sera, parallèlement à la construction de son œuvre, attachée à réfléchir sur la signification de son travail. L'illustration la plus évidente en est donnée par l'une de ses dernières œuvres : « La Mise en mots », premier livre d'une nouvelle collection chez Skira « Les sentiers de la création ».

« Terminus », écrit-elle, le sentier de la création vous a mené au terminus de vous-même. »

Charles FUTERMAN

(1) Elsa Triolet, exposition à la Bibliothèque nationale.



ACHETER un timbre, le coller sur une enveloppe, jeter celle-ci dans une boîte à lettres, être sûr (ou à peu près !) que d'ici deux à trois jours, l'ami qui habite Florence, Bogota, Helsinki ou Dakar recevra de vos nouvelles : ces diverses opérations et les pensées qu'elles peuvent susciter sont devenues machinales.

Depuis l'Antiquité, la poste avait fonctionné sans timbres, ou plutôt le « timbre » ne fut longtemps qu'un cachet indiquant l'expéditeur, généralement un souverain, car, pendant des siècles, il n'y eut de courrier qu'officiel. Le plus ancien service régulier que l'on connaisse est celui qu'avait instauré un prince de l'ancienne Egypte, Amérophis, 2 600 ans avant Jésus-Christ. Les guerres constituèrent le principal facteur d'organisation dans ce domaine, car les conquérants devaient garder le contact avec leur administration : de Cyrus à l'Empire romain, le système de stations, reliées par des messagers à intervalles réguliers, se perfectionna sans cesse. C'est le mot latin *posta* (station) qui a donné naissance au vocable utilisé en France, auquel le progrès technique a ajouté celui de **télécommunications**.

Jusqu'au XIX^e siècle, diverses tentatives avaient été faites pour simplifier les échanges par courrier. Mais avant l'initiative de l'Anglais Rowland Hill, le port était payé par le destinataire, que le facteur devait rencontrer personnellement, et le montant — fort élevé — se calculait en fonction d'un barème compliqué, d'après le poids de l'expédition et la distance parcourue.

L'institution du premier timbre — une vignette noire de un penny — faisant suite au bordereau d'accompagnement, puis à l'enveloppe au cachet imprimé, allait de pair avec une double réforme : prix uniforme et modique pour les envois à l'intérieur d'un même pays ; paiement par l'expéditeur.

En France, il fallut cependant plusieurs années, maints débats parlementaires, des

Timbres pour l'amitié

pétitions, pour que l'expérience britannique soit imitée. C'est seulement après la Révolution de 1848, qu'Etienne Arago, désigné directeur de l'Administration générale des postes, par le gouvernement de la Seconde République, put réaliser cette réforme qu'il préconisait depuis longtemps : le 12 janvier 1849, était mise en circulation, la petite figurine imprimée en noir représentant la République, aux prix de 20 centimes, 40 centimes et 1 franc.

L'histoire du timbre est liée à celle de la poste, elle-même conditionnée par les progrès scientifiques et techniques. Du messager à cheval, à l'avion supersonique, le timbre figure l'évolution des modes de transport du courrier.

On peut apprendre par les timbres, non seulement la géographie, mais aussi l'histoire des pays qui les produisent : les événements du passé et du présent y sont évoqués, et l'on peut même y découvrir les régimes politiques, lorsque à l'exemple de la Grande-Bretagne, les timbres représentent le visage du roi ou de la reine (la première fut la reine Victoria), à moins que ce soit celui d'un dictateur. Sous l'occupation, par exemple, la plupart des timbres français portaient l'effigie de Pétain. Fréquemment, les timbres illustrent les idéaux, les positions politiques d'un pays, la conception qu'il se fait ou entend donner de lui-même.

De plus en plus s'affirme aussi l'intérêt artistique des timbres, pour le plus grand plaisir des collectionneurs. Certaines de ces miniatures sont de vrais chefs-d'œuvre, tant par leur conception que par leur réalisation. Elles diffusent à travers le monde la culture de tous les pays, rompant quelque peu le cloisonnement des frontières qui ont amené si longtemps les peuples à se replier sur un ethnocentrisme obtus.

Mieux encore : depuis un certain nombre d'années, le timbre s'internationalise. Les événements de portée mondiale, comme la conquête du cosmos, donnent lieu à des émissions dans de nombreux pays : cer-



tains pays dédient les vignettes qu'ils éditent à des grands hommes dont les actes ou le destin ont frappé l'ensemble des peuples : Gandhi, Kennedy, Jean XXIII, Martin Luther King, De Gaulle, ou à des écrivains et artistes de renommée mondiale. La solidarité, face aux catastrophes s'exprime aussi parfois par le timbre.

Et puis, grâce à l'O.N.U., à l'U.N.E.S.C.O., de grandes campagnes internationales donnent lieu à des émissions simultanées dans les pays membres, ce qui aide à les populariser : sauvegarde des monuments de Nubie, journée des droits de l'Homme, Année internationale des réfugiés, action de la F.A.O., de l'U.N.I.C.E.F., etc. L'O.N.U. et l'U.N.E.S.C.O. éditent leurs propres timbres.

En 1971, plus de 50 pays ont émis un timbre à l'occasion de l'Année internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. A notre grand regret, la France ne figure pas parmi eux, la demande formulée par le M.R.A.P. n'ayant pas été prise en considération. Mais c'est des timbres édités à travers le monde pour marquer cette année qu'a surgi l'idée de l'exposition philatélique organisée par notre Mouvement. Elle a été étendue à tous les thèmes de la lutte contre le racisme, de la coopération internationale, des échanges pacifiques entre les peuples. Grâce à cette exposition, qui circulera pendant de longs mois en France, les timbres, plus que jamais, seront des messagers de paix et d'amitié. **M.A.**

L'EXPOSITION DU M.R.A.P.

L'exposition philatélique internationale organisée par le M.R.A.P. se tiendra au siège de l'U.N.E.S.C.O., place Fontenoy, salle S.007 du 21 au 31 mars.

Elle peut être visitée du lundi au vendredi, de 12 à 14 heures et de 17 à 18 heures ; le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

L'exposition sera ensuite transférée pour deux semaines au siège du M.R.A.P. du 3 au 15 avril (visites : de 10 à 18 heures du lundi au vendredi, de 10 à 12 heures le samedi).



La sculpture inuit de la préhistoire à nos jours



Culture de Dorset.
Petit masque (ivoire).

Le changement économique et social, provoqué lors de la seconde guerre mondiale dans la baie de Frobisher, sur la Terre de Baffin, par la création d'un aéroport militaire, devenu ensuite point de ravitaillement pour l'aviation civile, devait poser avec acuité au Gouvernement fédéral canadien, le problème de la minorité esquimaude, dont le véritable nom : **Inuit** signifie **les hommes** ; esquimau (mangeur de viande crue) étant un terme indien quelque peu péjoratif.

L'existence de ce peuple de 17 000 âmes, au mode de vie ancestral, qui brusquement s'ouvrait au monde moderne, engendrait, en effet, plusieurs problèmes psychologiques et sociologiques ; aussi le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, se trouva-t-il en face d'une situation délicate, dans la mesure où il s'avérait impossible, sinon maladroit, d'intégrer brutalement ce peuple solitaire dans le rythme de la vie contemporaine. Il prit heureusement, rapidement conscience que cette intégration inéluctable ne pouvait s'opérer que lentement afin d'éviter des chocs qui ne seraient que dramatiques.

Très habilement le ministère s'aperçut que l'un des moyens permettant cette évolution pouvait se faire à travers l'une des particularités fondamentales des **Inuit** : la sculpture, pour laquelle le peuple dans son entier était fort doué. Il incita les **Inuit** à développer cette



Culture de Thulé. Personnage féminin (ivoire).

activité, et afin qu'un débouché positif puisse se faire, il fonda des coopératives, qui diffusèrent à travers le Canada et le monde leurs réalisations, leur permettant ainsi de gagner quelque argent, tout en s'initiant aux méthodes modernes de la mécanique pour laquelle les **Inuit**, très observateurs par atavisme étaient également particulièrement doués. C'est par ce biais que le Gouvernement canadien pense opérer la reconversion des **Inuit**.

Mais il faut revenir en arrière, retracer leur histoire pour appréhender en profondeur les qualités et les particularités de ce peuple, comme suivre l'évolution de son art, tel qu'il est présenté à Paris, dans les Galeries nationales du Grand Palais.

Les **Inuit**, donc, vinrent sans doute d'Asie, peut-être même de Mongolie, à la fin de la période glaciaire, 4 à 5 000 ans avant notre ère, à l'époque néolithique ; ils ont, en effet, un type mongol prononcé, la peau sombre, les yeux bridés et la taille petite ; mais leur protohistoire, la plus ancienne connue, remonterait au complexe du silex taillé du **Cap Denbigh** — au nord-ouest de l'Alaska — aux environs de l'an 2000 av. J.-C. ; et l'on suppose, que cette **Culture Denbigh**, durant laquelle les **Inuit** sont connus par des outils en pierre, en os, des gouges, des lames de couteau, etc., est un témoignage, surtout, de la phase la plus classique d'une série de stades, antérieurs, de l'évolution culturelle en Alaska, qui s'étendrait, en effet, de 2500 à 2500 av. J.-C.

La **Culture du Predorset** fit suite à l'**Industrie Denbigh**, aux environs de 2500 ans av. J.-C. et se poursuivit jusqu'aux environs de 800 av. J.-C. Durant cette période, ces hommes de race semi-nomade auraient fait, selon les dernières découvertes, en dehors des outils utilitaires, un art essentiellement magico-religieux, fondé sur le chamanisme et les rites funéraires,

concrétisé par des amulettes et de petites sculptures représentant des êtres humains et des animaux.

La **Culture de Dorset**, proprement dite, s'étendit sur une période allant de 800 av. J.-C. aux environs de 1500 de notre ère, bien qu'à certains endroits, elle ait commencé à perdre du terrain vers 900 ap. J.-C. sous l'influence de la **Culture de Thulé**. Les sculptures de la Culture de Dorset, lumineuses, vivantes, l'homme, alors, cherchant avant tout à connaître l'inconnu, révèlent le sens profond de l'humour des **Inuit** et leur puissance d'observation.

La **Culture de Thulé** qui fit suite à celle de Dorset, et qui s'étendit de 900 ap. J.-C. jusqu'au milieu du XIX^e siècle, révèle de son côté, des outils mieux adaptés aux grandes chasses à la baleine dans l'Arctique ; mais durant cette période, les objets sont aussi devenus plus fonctionnels, moins raffinés, plus utilitaires souvent, rarement finis et polis avec soin, bien que les sculpteurs aient toujours traité de la nature et des rapports de l'homme avec cette dernière, comme des animaux, objets principaux de la chasse des **Inuit**, lesquels techniquement pour buriner et percer des trous, se servaient, alors, de perceuse à arc en os, en bois de caribou ou en ivoire, avec une lanière de nerf ou de peau, et pour adoucir et polir, de frottement avec du grès, de la poussière, ou de l'huile.

Puis, le déclin, au XVIII^e siècle, de la chasse à la baleine ; le refroidissement du climat entre 1650 et 1850 ; l'abaissement du niveau de la mer ; les influences européennes : explorateurs, commerçants, missionnaires — les **Inuit** d'aujourd'hui sont de religion protestante ou catholique, après avoir été animistes — expliquent en partie la différence existant entre les **Inuit** de la Culture de Thulé et celle que l'on appelle la **Période de Transition**, historique ou récente, qui s'étend jusqu'en 1945. En effet, depuis 1800, la sculpture **Inuit** était devenue essentiellement fonctionnelle et décorative, puis non fonctionnelle, mettant surtout l'accent sur l'agréable, dans une facture folklorique, robuste et candide, mais sans prétention. Cette époque comprend deux phases : l'une couvrant les XVIII^e et XIX^e siècles ; l'autre allant de 1900 à 1945 ; toutes deux dénotent une certaine baisse de qualité artistique.

La **Période Contemporaine**, elle, commence donc dès 1945, à la suite de l'accélération notable du changement économique et social dont il a été fait état plus haut. Les **Inuit**, alors, prirent de plus en plus le sens de l'individualité et leurs sculptures ont souvent des allures fantastiques et surréalistes, aux



Epoque contemporaine - Latcholassie.
Homme hibou (pierre verte), 1962.

sujets puisés dans une riche tradition orale, remplie de mythes et de légendes. Réalisées en ivoire, en bois, pierres, cornes, matières pures ou intégrées, si elles étaient traditionnellement de petites dimensions, ne dépassant pas 10 cm, les sculptures d'aujourd'hui, grâce aux moyens modernes, comme celle d'**Inookhook**, par exemple, sont assez grandes.

Sans tenir compte de l'évolution contemporaine de la sculpture, et si l'on se rapporte aux œuvres actuelles des **Inuit**, on peut constater qu'à travers leurs thèmes de prédilection, du reste groupés dans l'exposition : animaux et oiseaux ; chasseurs ; scènes de campement ; femmes avec enfants ; esprits ; visages, leur esthétique est souvent fort proche de certaines sculptures cubistes et particulièrement des premières œuvres d'**Archipenko** comme **La femme au chat** (1910) ou **La femme drapée** (1911), avec la même intensité expressive, le même sens de la synthétisation des formes et des masses, dans un sens, en effet, plus fantastique et surréel. Caractéristique est le terme résumant tout l'esprit qui anime les réalisations des **Inuit** : **Sananguatavut** qui signifie : **aller du réel à l'irréel**, car ce peuple, gai de nature, patient, qui par atavisme possède le sens de la durée, de l'infini, ne serait-ce que par les longues nuits qu'il vit six mois, ignore le mot **Art**.

Parmi les sculpteurs contemporains, il faut noter, entre autres, les noms de **Tudlik** (mort en 1962 à l'âge de 72 ans) ; **Latcholassie**, **Oshooweetook**, **Saggak**, **Pauta**, **Axangayuk**, **Kiawak**, **Kaka**, **Klakssuk**, tous vivant à **Cap Dorset** qui comprend le plus grand nombre de sculpteurs ; puis : **Kavik**, **Tiktak**, **Tikeayak**, **Tattener**, **Ekoota**, **Akeeah**, **Tasseor**, **Pangnark**, **Isirkrut** et **Amittu**.

Henry GALLY-CARLES,
Commissaire de l'Exposition.

L'inconnu que je suis

EST-CE une pièce de théâtre ? Cela s'appelle « spectacle musical pop », et à coup sûr l'orchestre joue un rôle essentiel. Mais il y a tout de même un texte de Robert H. Livingston, « adapté » en français par Jean Debidour ; il y a le metteur en scène, **Humbert Camerlo** ; il y a des chansons, des danses réglées par **Mary Barnett**, un dispositif scénique où évoluent d'extraordinaires acteurs. C'est une œuvre collective, puisque le point de départ est une suite de textes, lettres, journaux intimes, etc., écrits spontanément par les enfants dans de pauvres quartiers de New York, et rassemblés par des étudiants en sociologie. L'ensemble est d'une force et d'une humanité qui s'imposent de façon saisissante.

Une poésie tragique, ironique, grinçante s'exhale de ces thèmes d'une horrible banalité.

Toutefois le respect même des documents utilisés explique peut-être mon insa-

tisfaction : ces enfants ne vont pas jusqu'à la révolte, sinon par quelques cris isolés. Ils se racontent des histoires, se bercent d'illusions, même quand ils disent n'en pas avoir ; et le chœur final, très émouvant d'ailleurs, « Ouvrez la porte et laissez-moi entrer », est un appel à la bonté d'âme d'une société, révoltante pourtant, bien plus qu'à la transformation de cette société.

Les jeunes acteurs sont des blancs et des noirs, fraternellement mêlés, et une séquence entière est consacrée au drame américain de la négritude. Mais n'y a-t-il pas là, de la part de ceux qui ont fait le montage des documents, une conception trop optimiste ? Ces scènes n'expriment-elles pas une généreuse vue de l'esprit plutôt que la réalité américaine ?

Quoi qu'il en soit, le spectacle est bon à voir et les acteurs sont excellents.

(Théâtre Montparnasse, direction Lars Schmidt)

Jacqueline MARCHAND

Mohamed, prends ta valise

QUE voilà une pièce originale ! C'est-à-dire créée en collaboration par un grand auteur, **Kateb Yacine** et une troupe théâtrale d'amateurs, en tenant le plus grand compte de l'avis de certains spectateurs (surtout pour les questions de forme). Précisons que les acteurs du « Théâtre de la Mer » sont animateurs culturels en Algérie.

La mise en scène est menée rondement dans une suite de tableaux où les acteurs jouent successivement plusieurs rôles et changent de costumes de façon amusante. Ces jeunes acteurs ont beaucoup de verve et savent nous montrer la colonisation ou l'émigration autrement que sous une forme didactique ou purement politique, c'est-à-dire qu'ils nous amusent même s'ils provoquent en même temps notre émoi ou notre indignation.

Les dialogues ou les tirades sont dans le langage populaire et surtout traditionnel. Ils utilisent différents dialectes qui servent d'argument politique. Certaines expressions passent à l'état de proverbes. La critique sociale et politique sert de situations. Les

chansons, accompagnées joliment par des musiciens jouant d'instruments orientaux, ayant pour thème l'émigration, ont été composées par des émigrés algériens.

Les événements relatés retracent une expérience vécue des travailleurs immigrés. Le racisme est partout présent dans les vexations, l'exploitation du travailleur algérien dans son pays par la bourgeoisie en place, et plus encore à l'étranger, en France plus particulièrement. Toute la misère et le racisme dont sont victimes les Algériens en France sont là présents sous nos yeux.

Un débat animé entre les acteurs et la très nombreuse assistance suivit cette représentation. Et nous devons remercier ici l'organisation de la Maison des jeunes et de la culture de Saint-Maur d'avoir accueilli cette œuvre, dans le cadre des cinq semaines d'information sur les travailleurs immigrés et les minorités ethniques, qu'elle a organisées du 18 février au 20 mars. La pièce part ensuite en tournée à travers la France.

Jean-Claude ANTOK

Histoire et actualité

Les Camisards

VOICI une leçon d'histoire où l'on ne s'ennuie pas une seconde.

En réponse aux dragonnades et à toutes les persécutions dont ils sont l'objet, les paysans protestants des Cévennes se révoltent et mettent en échec les armées du roi : la guerre des Camisards commence.

Aucun rapport avec le traditionnel film historique, romanesque et romantique, qui ignore volontairement les répercussions sur le peuple. Cet épisode, parmi les plus mal connus et les plus attachants de l'histoire de France, est présenté de manière sérieuse, sobre, souvent poétique, un peu manichéiste parfois. René Allio, montre cependant, avec lucidité, le fanatisme hystérique du prophète camisard, Abraham Mazel, mais il justifie souvent les voyances de ce dément, les crises de frénésie mystique des « Enfants de l'Éternel », c'est gênant...

Il est regrettable que cette œuvre ait dû subir un an de purgatoire et d'attente car voilà du cinéma courageux et de qualité.

L'intolérance et la répression qu'elle entraîne ne sont pas du folklore et nous avons aussi nos camisards.

Deux visages de l'Amérique

L'ACTUALITÉ est présente avec deux œuvres se complétant puisqu'elles présentent deux visages de l'Amérique actuelle, celui de l'intolérance, du racisme, de la priorité au dollar, du « mac-carthysme pas mort » et celui du libéralisme, de la foi en un avenir paisible et meilleur.

Il s'agit de **Angela Davis, portrait d'une révolutionnaire** de Yolande du Luart et **Richard Milhouse Nixon** de Emile de Antonio.

Le premier est un reportage politique émouvant et passionnant sur la personnalité attachante d'Angela Davis, et le second une charge féroce et virulente sur l'actuel président des États-Unis. Cette œuvre de montage, surtout intéressante par sa hardiesse, serait impensable en France ; aussi on ne peut qu'envier la liberté du cinéma américain et rêver.

Retrouver l'innocence

DANS **Walkabout**, Nicolas Roeg retrace l'odyssée initiatrice de trois enfants perdus dans le désert australien.

C'est un peu la recherche, au milieu d'une nature vierge et primitive, des valeurs originales et de l'innocence perdue. On pense à « Paul et Virginie » ; mais à ceux qui trouveraient sa parabole un peu simpliste. Roeg répond : « Le civilisé croit être le seul à savoir dominer les choses et considère comme ignorantes les âmes plus simples que lui. Il est plus que temps que nous reportions à zéro, que nous défrichions l'épaisse forêt de préjugés, de complexes, de vices qui nous étouffent, que nous retrouvions l'innocence. »

Marie-France SOTTET.

un film de
VITTORIO DE SICA
**le jardin des
FINZI CONTINI**

Dominique SANDA, prouve ici, qu'elle peut être, dans un beau rôle, l'égale des plus grandes.

Robert Chazal - FRANCE SOIR

“LE JARDIN DES FINZI CONTINI” nous bouleverse.

François Nourissier - L'EXPRESS

Un des meilleurs films de DE SICA. Il est beau et déchirant.

PARIS MATCH

Un grand film... Un retour en force de DE SICA.

Samuel Lachize - HUMANITE DIMANCHE

Helmut BERGER est absolument admirable dans ce rôle...

Henry Chapier - COMBAT

Les acteurs sont bien pris en main, et les images fraîches, dégagent comme un léger parfum de menthe.

Claude Garson - L'AURORE

Un beau film situé par DE SICA dans les sentiments les plus justes...

Louis Chauvet - LE FIGARO

Un film émouvant, film nécessaire, film généreux.

Pierre Bouteiller - FRANCE INTER

Quel beau, quel admirable film !...

Remo Forlani - RTL



Le visage du fascisme n'est pas forcément celui de la brutalité et de l'imbécillité... C'est pourquoi il faut sans cesse le démasquer et le combattre.

Marguerite Kagan - Droit et Liberté

LA VIE DU M.R.A.P.

MARS 1972

Lois : bientôt le succès ?

À U début d'avril, s'ouvrira la nouvelle session parlementaire. Les propositions de lois antiracistes élaborées par le M.R.A.P. depuis 1959 seront-elles enfin discutées ? Il suffirait d'une décision du gouvernement, seul maître de l'ordre du jour. Ces textes ayant été déposés simultanément par des députés appartenant à tous les groupes, on a tout lieu de croire qu'ils seraient alors adoptés sans difficultés.

Le M.R.A.P. est intervenu à ce sujet dans la dernière période auprès du Président de la République (à la suite de sa déclaration devant l'Union interparlementaire, invitant les parlements à prendre des mesures contre le racisme) ; auprès du gouvernement, du président et du rapporteur de la Commission des Lois, MM. Foyer et Alain Terrenoire, du président de l'Assemblée nationale. Ses

démarches étaient appuyées par les députés qui ont déposé les propositions de lois. Quelques espoirs, semble-t-il, sont permis, le garde des Sceaux ayant fait savoir qu'il ne s'opposerait plus aux mesures que nous préconisons.

Mais il convient de rester attentifs et actifs. Sans aucun doute, de récents événements, tels que les discriminations dans certains cafés, à l'embauche, dans le logement, qui deviennent de plus en plus flagrantes, ou les autres aspects du racisme dont l'opinion prend de plus en plus conscience, ont donné à ce problème une acuité renouvelée. Il faut souligner aussi l'ampleur de la campagne poursuivie par le M.R.A.P., ses militants, ses comités locaux, ainsi que par d'autres organisations, notamment les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui ont réalisé récemment une semaine d'infor-

mation et d'action sur les travailleurs immigrés.

La pétition diffusée par le M.R.A.P. a recueilli déjà plus de 15 000 signatures. Les prochaines semaines doivent être consacrées à en collecter des milliers d'autres. Donnons en exemples le comité de Haute-Savoie qui nous en envoie 1 500, celui de l'Hérault, qui a obtenu le soutien de tous les parlementaires du département. Mais d'autres collectes, même restreintes, sont significatives de l'écho rencontré par cette initiative dans des milieux très divers.

Demandez au M.R.A.P. des feuilles de pétitions ; informez, faites signer votre entourage, organisez la collecte systématique. Le succès qui est au bout de cet effort sera aussi le vôtre.

A Lyon et Grenoble

LE nouveau comité du M.R.A.P. de Grenoble a organisé, le 1^{er} mars une soirée-débat fort réussie, animée par Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement, et au cours de laquelle fut projeté le film de Jean Schmidt : « Derrière la fenêtre ».

Dans l'assistance se trouvaient de nombreux enseignants, des étudiants français et africains, des travailleurs algériens, des membres de la communauté juive. On notait, entre autres, la présence de MM. Soutif, président d'une université grenobloise et Bonfond, président de la Ligue des droits de l'homme.

La soirée avait été ouverte par des interventions de Laure Fresneau et de Christian Zohoncon, présidente et secrétaire général du comité local. Elle se termina par l'engagement de tous les participants de renforcer par tous les moyens possibles la lutte contre les préjugés et les discriminations racistes, pour la compréhension et l'amitié entre tous les groupes humains par-delà les cloisonnements qu'impose trop souvent notre société.

Quelques heures plus tôt, Albert Lévy avait pris la parole à la radio régionale, pour exposer brièvement les buts et l'action du M.R.A.P. Le lendemain, il était à Lyon, où il a donné une conférence de presse, en compagnie du président du comité local, Gilles Lewkowitz. Rendant compte de leurs propos **Le Progrès** et **La Dernière Heure** ont surtout insisté sur la nécessité d'une véritable législation antiraciste en France.

Le comité de Lyon, qui déploie une grande activité, et qui a suivi avec attention le déroulement de la grève des travailleurs immigrés de Pennaroya, prépare un colloque et un « livre blanc » sur le racisme à Lyon en 1972.

Trois nouveaux comités dans les Bouches-du-Rhône

UN Mois de lutte contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (8 février-11 mars) s'est déroulé dans les Bouches-du-Rhône sous l'égide de divers syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., S.G.E.N., C.G.C.), partis (P.C.F., Parti socialiste), des Eglises et de multiples associations (A.S.T.I.F., associations familiales, M.J.C., Union des femmes françaises, Union féminine civique et sociale, Amicale des Algériens en Europe, M.R.A.P., etc.), ainsi que des municipalités de Fos, Martigues, Port-de-Bouc et Salon-de-Provence.

Serge Kriwkoski, responsable départemental du M.R.A.P. a présenté le film « Etranges étrangers », le 3 mars à Martigues et le 13 mars à Salon. A l'issue des débats qui ont suivi, il a été décidé dans les deux cas de constituer un comité local du M.R.A.P.

Un troisième comité est en voie de création à Aix-en-Provence, animé par M. Cazenave.



Photo M. Cantacuzene

Argenteuil : quinze jours... et après

A Argenteuil, la Maison des Jeunes et de la Culture a organisé du 1^{er} au 15 février une quinzaine de lutte contre le racisme et d'informations sur les conditions de vie des travailleurs immigrés à Argenteuil en collaboration avec le Centre culturel municipal et le Comité local du M.R.A.P.

Au cours de cette quinzaine, nous avons présenté dans différents quartiers d'Argenteuil le film « Etranges étrangers », le film de Christian de Chalonges « O Salto » sur l'immigration portugaise, un montage de textes sur le racisme, deux expositions : l'une de peinture et de sculpture, l'autre résultant d'une enquête réalisée par une équipe de la M.J.C. à Argenteuil, en collaboration avec des militants du M.R.A.P. Cette enquête nous l'avons faite un samedi après-midi.

Dans une rue, nous demandons à un travailleur marocain de répondre à nos questions :

M.J.C. — Avez-vous à souffrir quelquefois de manifestations racistes ?

— Je connais rien là-dessus.

M.J.C. — Est-ce qu'on vous fait des réflexions racistes parce que vous êtes Marocain ?

— Je connais rien là-dessus, j'ai pas de réponses, je suis comme un aveugle ; je connais rien...

Ensuite, nous nous présentons dans un foyer-hôtel du centre-ville racheté récemment par la Mairie pour démolition.

Le propriétaire. — Qu'est-ce que vous voulez là ? Vous n'avez pas à entrer sans autorisation. Est-ce la police ? Est-ce la Mairie ?

M.J.C. — Ce n'est pas vous que nous voulons voir, mais vos locataires.

— Je n'ai pas de locataires. Tous partis !

En voyant notre appareil photo :

— Pas de photos ici, pas de photos chez mes locataires !



Photo Daniel Guillaume

Ci-dessus : La discussion après l'incident.
A gauche : Le colloque des enseignants.

— Oui. Y'a des cafés qui servent pas pour les étrangers et plusieurs que je connais personnellement.

M.J.C. — A Argenteuil ?

— A Argenteuil.

M.J.C. — Lesquels ?

— Le « M »... Y va vous servir, vous, nous, non.

— Est-ce qu'il n'y aurait pas parmi vous deux volontaires pour venir avec nous faire l'expérience ?

— On y va, oui. Vous rentrez tout seul d'abord.

M.J.C. — On n'a pas le droit de refuser de vous servir. Actuellement, le M.R.A.P. fait un procès à Paris à un café qui a refusé de servir les noirs. Quand ça vous arrive, il faut le signaler, appeler la police...

— Oui, mais alors, on cherche la bagarre quand on cherche la police ; c'est pas de notre intérêt de chercher la bagarre.

La discussion continue. Chacun donnant des exemples dont il a été témoin ou victime :

— Moi, je viens voir ma famille, le bus il est plein, y'a une place libre à côté de moi. Je dis à une demoiselle : « Asseyez-vous ». Qu'est-ce qu'elle me dit ? « Va te faire voir »... J'sais pas moi, elle a pas été à l'école avant, elle comprend pas la politesse ?...

— Le racisme existe à Argenteuil...

— C'est dur pour un étranger pour trouver du travail. S'il est en règle ça va, mais...

M.J.C. — Et pour se loger ?

— C'est difficile, moi j'habite un hôtel, je paye 18 F par jour, je suis ouvrier, je touche 1 400 F par mois, plus les repas... J'arrive pas à faire des économies.

— Moi, j'ai été attaqué par des jeunes à la sortie de mon travail, des jeunes Français. J'ai porté plainte. A la police, ils m'ont dit : « Vous cassez pas la tête, vous êtes toujours ici pour nous emmerder, on a autre chose à faire »...

M.J.C. — Etes-vous victimes du racisme ?



Le point d'eau dans un « hôtel » habité par des Portugais.

Un Algérien qui est en France depuis 1959 :

— A Argenteuil, dans la classe, celui qui est Algérien, Tunisien, Marocain, Portugais, il n'a pas la même situation comme les autres, celui-là parce qu'il a la peau blanche, et les autres parce qu'il a la peau noire ou brune.

— A votre avis, pourquoi n'y a-t-il pas d'Algériens dans les Associations de parents d'élèves ?

— C'est parce qu'ils ont peur, mon vieux...

M.J.C. — Bon, qui vient faire l'expérience dans un café avec nous ?

Deux volontaires se proposent. Nous rentrons d'abord dans le café, et nous nous installons à une extrémité du bar. Nous sommes servis immédiatement. Les Algériens entrent quelques minutes après nous. Ils se mettent à l'autre extrémité du bar. La

Le colloque sur les enfants d'immigrés

Le colloque sur la scolarisation des enfants d'immigrés a débuté par un exposé de Marc-André Bloch, président du C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux). Puis les participants se sont partagés en trois « carrefours », dont l'objet était d'approfondir divers aspects du problème :

1. Questions scolaires : initiation à la langue, formules pour le rattrapage, enseignement de la langue maternelle.

2. L'avenir des enfants : enseignement, formation professionnelle, débouchés, accès aux deux cultures, « assimilation » ou retour au pays d'origine.

3. Le milieu : relations avec les parents, alphabétisation des adultes, difficultés dues au racisme quotidien.

patronne les regarde, puis se dirige vers un client qui se trouve à côté de nous. Elle lui dit :

— Je vais chercher mon mari.

Elle revient. D'autres clients arrivent, elle les sert immédiatement. Nos camarades algériens attendent toujours. Au bout de cinq minutes, elle revient vers le premier client :

— Qu'est-ce que je fais ?

Elle sert d'autres clients. Au bout de dix minutes, son mari n'arrivant toujours pas, elle revient vers son ami.

— Tant pis, je vais les servir...

Elle les sert. A ce moment, nous les rejoignons. Nos camarades nous confirment que d'habitude, ce n'est pas elle qui sert et que c'est soit son mari, soit le garçon qui refusent de les servir.

Deux jours plus tard, un autre camarade algérien s'est vu refuser de consommer dans un autre café d'Argenteuil.

La « Quinzaine » qui suivit a connu un succès relatif. Nous avons collé dans la ville 300 affiches contre le racisme, que nous avons faites nous-mêmes en sérigraphie, et 5 000 tracts-calendriers de la quinzaine ont été distribués.

Nos séances ont été fréquentées par une trentaine de personnes en moyenne, exception faite pour la projection de « O'Salto », et de l'exposition qui ont eu chacune un public de 300 personnes.

Un colloque s'est tenu le 19 février à Argenteuil à l'initiative du M.R.A.P. Il a rassemblé soixante-dix enseignants sur les problèmes de la scolarisation des enfants d'immigrés. La projection du film « Elise ou la vraie vie », le 1^{er} mars, a réuni un public de plus de 500 personnes... Notre lutte continue.

Michel TETART

La lutte du M.R.A.P. contre l'apartheid

LA revue *Africasia*, dans son numéro du 29 novembre dernier consacrait un article, signé de Anouar Khaled, à la lutte contre l'apartheid. La décision prise par le M.R.A.P. de constituer en son sein une commission spéciale en vue de renforcer son action contre l'apartheid est expliquée ainsi par l'auteur : « ... Le M.R.A.P., formation où se retrouvent un certain nombre d'éléments sionistes, vient de créer une section pour tenter de doubler le comité anti-apartheid déjà existant, et dont le seul tort est de ne pas être sioniste. »

Nous ignorons où M. Anouar Khaled puise ses « informations ». Son jugement à l'emporte-pièce perturbera sans doute certains milieux sionistes qui, de leur côté, accusent le M.R.A.P. d'être trop favorable aux thèses arabes. Est-il besoin de rappeler les positions de notre Mouvement, pleinement conformes à sa vocation ? Le M.R.A.P. combat avec une égale vigueur le racisme anti-juif, le racisme anti-arabe et l'apartheid ; il défend les droits nationaux et la sécurité de tous les peuples du Proche-Orient ; il se prononce pour une solution politique du conflit, par l'application des résolutions de l'O.N.U.

Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P. a adressé à *Africasia* une mise au point, que la revue a publiée le 7 février. Après avoir précisé que le M.R.A.P. entend renforcer sa propre action contre l'apartheid sans pour autant « doubler » le Comité français contre l'apartheid, avec lequel il collabore et dont il souhaite le développement, il poursuit :

« Votre rédacteur manie avec une légèreté déconcertante l'épithète de « sioniste », qui n'a rien à voir en la matière. Le M.R.A.P. se réclame d'une seule idéologie : celle de la lutte contre tous les racismes ; il combat le racisme en tous lieux et sous quelque forme qu'il se manifeste ; il est indépendant de tout gouvernement.

» En attaquant d'une façon irresponsable un Mouvement qui mène une action ferme et efficace contre l'apartheid et contre toutes les formes de racisme, M. Anouar Khaled aboutit au contraire de ce qu'il affirme être ses intentions : il rend un éminent service aux racistes. »

Même si cette réponse suscite un flot de commentaires, assez confus, de M. Anouar Khaled, qui, visiblement, ne connaît pas le M.R.A.P. et ses positions, elle nous paraît assez claire pour que nous n'ayons rien à ajouter.

SACHEZ AUSSI QUE...

● Charles Palant, vice-président du M.R.A.P. représentait le Mouvement au meeting organisé le 2 mars à la Mutualité par le Comité pour le soutien et la défense d'Angela Davis.

● Le M.R.A.P. était représenté à l'assemblée mondiale pour la paix en Indochine (11-13 février), par Lucky Thiphaine, membre du secrétariat national.

● M^e Fred Hermantin, vice-président du M.R.A.P. a fait une conférence sur les problèmes des travailleurs immigrés, le 18 mars à la Ligue de l'enseignement.

● Sur le thème « Le racisme en France aujourd'hui », un débat a eu lieu dans le quatrième arrondissement, à la paroisse du Rosaire, avec la participation, pour le M.R.A.P., de l'abbé Victor Permal.

● Le film « Négritudes », de Jean Schmidt a été projeté le 19 février au club des jeunes de Châtillon-sous-Bagneux, le 22 février à la résidence universitaire d'Antony, le 10 mars au lycée Henri-Bergson (Paris-19^e). Dans ce dernier cas, la projection a été suivie d'un débat animé par Albert Lévy, secrétaire général du M.R.A.P.

● A Saint-Maur, deux conférences-débats sur les travailleurs immigrés ont eu lieu le 19 février (animée par Madeleine Reberieux, membre du conseil national du M.R.A.P.) et le 4 mars (animée par Sally N'Dongo, membre du secrétariat national).

● Albert Lévy a participé, le 4 mars, à un débat sur les travailleurs immigrés et le racisme, organisé par « Vie nouvelle ».

● L'exposition sur l'apartheid réalisée par le M.R.A.P. a été présentée au Plessis-Robinson (92), du 1^{er} au 15 mars.

● Le film « l'Affaire Dreyfus », que diffuse le M.R.A.P. a été projeté au lycée de Bagnols-sur-Cèze (Gard).

NOTRE CARNET

Nos deuils

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort subite de Georges Kenig (Jacob Gromb), rédacteur en chef du quotidien en langue yiddish *Naïe Presse*. Journaliste brillant, d'une vaste culture, il mettait sa plume au service du progrès; il consacrait fréquemment ses articles à la lutte contre le racisme et au soutien de l'action du M.R.A.P. C'est au cours d'une réunion des diffuseurs de son journal qu'il a été terrassé par une crise cardiaque. Nous exprimons notre affectueuse sympathie à Mme Kenig et à sa famille, si douloureusement éprouvées.

Nous présentons nos sincères condoléances à notre amie Marie-Louise Kahn, membre du Conseil national du M.R.A.P., qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme Lévy-Dorville.

Une délégation du M.R.A.P. rencontre des dirigeants du P.C.F.

Répondant à une invitation du Parti communiste français, une délégation du M.R.A.P., composée de Pierre Paraf, Fred Hermantin, Francis Boniart, Albert Lévy et Marguerite Kagan, a rencontré le 24 février MM. Jacques Duclos, Etienne Fajon et André Vieuguet.

Les points principaux du programme présenté par le Parti Communiste pour un changement de la politique française ont été exposés aux représentants du M.R.A.P., ceux en particulier qui concernent la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, les libertés, les droits de l'homme, les travailleurs immigrés, le soutien aux pays sous-développés et à leurs peuples. La nécessité de l'adoption par la France d'une législation efficace contre le racisme a été également soulignée.

Un fructueux échange de vues a ensuite eu lieu sur tous ces problèmes dans une atmosphère amicale. Les deux délégations ont estimé bénéfiques de telles rencontres, et formulé le souhait que, le cas échéant, elles puissent se renouveler.

[Au cours de l'année écoulée, le M.R.A.P., soucieux de multiplier ses contacts avec les divers courants de la vie politique et sociale et de favoriser une information réciproque, a eu également des entretiens avec, entre autres, la C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N. et le Parti socialiste.]

NANCY

C'est une exposition réalisée par une équipe de jeunes protestants d'Aubervilliers, présentée, il y a quelques mois par un Foyer protestant de Nancy, en collaboration avec le Comité local du M.R.A.P., que ce comité fait actuellement circuler en Meurthe-et-Moselle. En raison de sa valeur pédagogique, l'Inspection d'Académie a donné son accord pour qu'elle soit montrée dans les lycées et C.E.S. Après le lycée Jacques-Callot, de Vandœuvre (24-27 janvier), elle a suivi l'itinéraire suivant : M.J.C. de Vandœuvre (28-30 janvier), lycée Frédéric-Chopin (31 janvier-3 février), Foyer « Rencontres » de Saint-Max (3-7 février), dans le cadre de la venue de la troupe Bread and Puppet, M.J.C. de Nancy, rue de la République (8-10 février), lycée Poincaré (11-16 février). Dans chaque cas, les professeurs d'histoire et d'instruction civique organisent des visites collectives et des débats ont lieu, avec la participation de membres du comité du M.R.A.P.

LEZIGNAN

Un débat sur la situation des travailleurs immigrés a été organisé le 25 février par la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan (Aude), autour de la projection du film « Etranges étrangers ». Invité à y participer, le comité du M.R.A.P. de Montpellier avait délégué trois de ses membres : le Dr Pierre Comelade, Simone Fontvieille et Jo Attias. Ce fut une soirée d'un grand intérêt.

DIJON

Initiative originale : dans un village de 360 habitants, Saint-Seine-l'Abbaye, à 30 km de Dijon, le M.R.A.P. a tenu, le dimanche 16 janvier, une assemblée-débat sur le racisme et les travailleurs immigrés avec projection du film : « Etranges étrangers ». Animée par Mlle Frelet, assistante sociale, et Jacques Belleville, cette assemblée a réuni environ 150 personnes, parmi lesquelles le maire, le prêtre, l'instituteur, et de nombreux jeunes, certains venus des villages voisins. Les seuls étrangers vivant dans les alentours, souvent depuis longtemps avec leur famille, sont des bûcherons portugais. Les participants ont manifesté un très vif intérêt pour les problèmes posés.

MONTPELLIER

Le Comité du M.R.A.P. a participé activement avec d'autres organisations à une brève et vigoureuse campagne (fin janvier, début février) pour empêcher l'expulsion brutale, sans logement, de 55 travailleurs immigrés, la plupart algériens, habitant un immeuble destiné à la démolition. En alertant la population, en multipliant les prises de position publiques, en se rendant sur place à l'heure prévue pour l'expulsion, les militants de ces organisations ont pu obtenir que les menaces formulées par la police ne soient pas mises à exécution et qu'au bout de quelques jours, la majorité des travailleurs soient relogés dans un foyer de la SONACOTRA.

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-gérant : Roger MARIA

5, rue Rollin, Paris-5^e - Tél. : 326-84-29 - C.C.P. Paris 10.865.02

C.C.P. Paris 10.865.02

Vient de paraître :

- Jean-Baptiste Marcellesi, Chargé de maîtrise de conférence à l'Université de Rouen : **Le Congrès de Tours (décembre 1920)**. Etudes sociolinguistiques. Préface d'Ernest Labrousse, professeur à la Sorbonne, avant-propos de Jean Dubois, professeur à Paris-Nanterre..... 45 F
- Jacques Reclus, ancien professeur à l'Université de Pékin : **La Révolte des Taï-Ping (1851-1864)**. Prologue de la Révolution chinoise. Préface de Jean Chesneaux, professeur à la Sorbonne..... 28 F
- E.-N. Dzelepy : **Le Secret de Churchill**. Vers la Troisième Guerre mondiale ? 1945..... 33 F
- Jean Humbert, professeur à l'Institut de français de l'Université de Fribourg : **Le vrai visage de la langue française**..... 22 F
- Action poétique n° 49 (1919 - La Commune de Budapest - MA)..... 9 F
- Etienne WEILL-RAYNAL, agrégé d'histoire, docteurs ès-lettres : **Le double secret de Jeanne la Pucelle révélé par des documents de l'époque**. Préface d'André BILLY, de l'Académie Goncourt..... 24 F
- Odet DENYS : **Qui était le chevalier de Saint-Georges ?** Préface de Pierre COT..... 18 F

Vente aux libraires : ODÉON-DIFFUSION, 24, rue Racine, Paris-VI - Tél. : 033-77-95.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSÉ MAIN

Femmes du 35 au 43 - Hommes du 38 au 48
6 largeurs différentes

- (9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^e Saint-Lazare - Trinité)
- (6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^e Sèvres-Babylone)
- (10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^e Château-d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE
ou
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 frs

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Merci : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e - Tél. : 744-67-59.



mode enfantine

RAINETT

PARIS

Catalogue et liste des dépositaires sur demande à Rainett B.P. 233.02 Paris R.P.

